

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Le cantique éternel  
A propos des derniers propos d'Alain  
Un amateur : Peiresc (1580-1637)  
L'éducation chrétienne de la personnalité  
La convention linière franco-belge de 1842

Emile BAUMANN  
Fernand DESONAY  
Pierre HUMBERT  
Georges LEGRAND  
Alfred DE RIDDER

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'extase, à propos de Beauraing, Mgr J. Schyréens.

## La Semaine

Les faits de Beauraing permettent de constater, une fois de plus, combien le véritable esprit scientifique est rare et à quel point des intelligences dites libres sont asservies. Nous n'avons rien lu de plus pauvre, à ce sujet, et de plus nul, que l'opinion du D<sup>r</sup> Ensch dans le *Peuple*. Passons...

La *Gazette* a publié un article qui permet, croyons-nous, d'utiles remarques.

Citons d'abord :

On hésite à parler de ce qui se passe à Beauraing. C'est un sujet sur lequel on n'a positivement rien à dire.

La guerre entre les croyants et les incroyants est une des mieux réglées qui soient. C'est par excellence le type de la guerre de tranchées. Chaque parti a ses troupes, son artillerie, ses munitions, ses méthodes de travail et de combat. À un tir de mitrailleuses répond une salve d'artillerie adverse. Entre les premières lignes s'échangent des lances de bombes. De chaque côté, les canons à longue portée bombardent les centres de munitions. De part et d'autre le front est admirablement organisé. Il y a des blockhaus et des redoutes à tous les saillants et on n'y a pas ménagé le béton armé. La lutte s'y déroule comme à l'exercice, selon des principes immuables et une tactique adaptée aux circonstances. Cela dure depuis des siècles et c'est combiné pour durer toujours.

Mais en ce moment les états-majors des deux armées sont également inquiets. Il se passe des choses insolites, des choses que les règlements ne prévoient pas et dont il n'est pas question dans les instructions sur la conduite à tenir en cas d'attaque. La Vierge est apparue plusieurs fois à la même place à cinq enfants. Ils sont seuls à la voir. Elle leur a parlé. Ils sont seuls à l'entendre. L'idée d'une supercherie doit être écartée. L'esprit s'arrête devant une énigme. Le clergé se tait et s'abstient. Les athées eux-mêmes refusent de se prononcer. On peut partir en guerre contre un culte institué, contre un mysticisme bâti en force, mais que peut-on contre cinq petits villageois qui croient au miracle et tombent en extase devant une vision qui ne brille que pour eux ?

Nous sommes ici à un de ces instants où croyants et incroyants signent une suspension d'armes. On dirait que la foi, surprise dans ses propres abîmes reconnaît la légitimité du doute, tandis que la négation, inquiète de ses affirmations, reconnaît les droits de la foi. La vérité et l'imposture sont également voilées. Il n'y a qu'un phénomène troublant. La raison dit : attendre.

Il faut se résoudre à ce conseil qui n'en est pas un, qui n'est qu'un moyen de se débarrasser d'une pensée obsédante, d'écarter une méditation sans issue.

Quand les apparitions ne se produisent plus et quoi qu'il arrive de Beauraing, les incroyants nieront la nature miraculeuse des visions, selon une dialectique qui a son prix, et les croyants rétorqueront leurs dires, conformément à l'événement et selon une autre dialectique, qui a son poids. Les avocats auront retrouvé leur équilibre, leur autorité, leurs dossiers, leurs arguments et l'audience continuera. Mais quand le merveilleux et l'implicable sont là, croyants et incroyants tout le monde se tait.

Mais non, mais non. Les catholiques ne sont pas inquiets. Ils savent que des apparitions sont possibles. Ils ne sont pas encore certains que celles de Beauraing soient vraies, mais ils l'espèrent vivement. Ils l'espèrent parce que, d'abord, ce serait une grande grâce pour leur pays et pour l'Église. Ils l'espèrent parce qu'une intervention surnaturelle éclatante, de cette nature, rappellerait très utilement que l'essentiel de la religion, ce ne sont ni les cadres administratifs, ni les formules stéréotypées, ni les gestes habituels, mais que l'essentiel c'est Dieu nous adoptant, habitant en nous par la grâce du Christ conférée normalement par les sacrements confiés à notre Mère la Sainte-Eglise catholique, apostolique et romaine. L'essentiel de la religion se passe directement entre l'âme et Dieu, et là, beaucoup est libre et imprévu. Pour reprendre les termes de la *Gazette*, l'insolite, ce que le règlement ne prévoit pas,

est normal dans la religion catholique. « La fantaisie du Bon Dieu », comme disait un poète, est infinie comme sa Bonté et sa Miséricorde ; comme elles, cette « fantaisie » n'est qu'une forme de son Amour. Le miracle est à ce point partie intégrante du catholicisme, que le catholique croit que toute prière exaucée est un miracle. D'autre part, toute prière est efficace et, d'une certaine manière, toujours exaucée. Le miracle, — non pas le miracle limité à ces faits sensibles, seuls retenus comme miracles en vertu d'une définition conventionnellement restrictive, mais tout ce qui ne se serait pas produit sans intervention spéciale de la Providence — est donc chose absolument courante et normale pour le catholique.

Si, devant Beauraing, l'Église se tait et s'abstient, ce n'est pas parce que l'esprit catholique s'arrête devant une énigme. Pas le moins du monde. Mais, rendue prudente et sage par une expérience séculaire acquise au prix de bien des épreuves, l'Église attend, non pas de savoir si la sainte Vierge peut apparaître, mais si Elle est réellement apparue. Voyez donc ce que l'Église a fait de Lourdes après qu'Elle eut acquit la certitude que l'Immaculée l'avait visitée ! Tous les prêtres du monde récitent l'office des Apparitions, tous en célèbrent la sainte messe. L'Église, loin de redouter ces communications nouvelles entre le Ciel et la terre les souhaite et les appelle...

« Quand le merveilleux et l' inexplicable sont là, croyants et incroyants, tout le monde se tait », écrit la *Gazette*. Erreur ! Les croyants ne se taisent qu'aussi longtemps qu'il n'est pas certain que le merveilleux soit là ! Ah ! quand ils seront sûrs — et il est déjà permis de l'être, quitte à se soumettre à l'avance aux décisions de l'autorité — vous verrez bien ! Si Beauraing est vrai, les foules y courront et la foi y connaîtra de l'eau triomphes,

Beauraing « pensée obsédante et méditation sans issue » ? Pas le moins du monde ! Pas pour les catholiques ! Pensée consolante au contraire, et encourageante, et apaisante ! Méditation conduisant à l'action de grâce pour la sollicitude maternelle de la *Mère de Dieu* et de la *Reine des Cieux*...

Alors, « quoiqu'il arrive de Beauraing, les incroyants nieront la nature miraculeuse des visions, selon une dialectique qui a son prix... » ? Ils nieront, mais ils se tromperont. Ils peuvent ne pas admettre l'intervention surnaturelle, ils peuvent renoncer à expliquer des témoignages certains, ils ne peuvent — sans vice de méthode — nier les faits et la possibilité du miracle. C'est pécher contre la science qu'on prétend servir que de la plier à des conclusions qui la dépassent.

Non, non, devant Beauraing, nous ne signons pas de suspension d'armes ! Nous ne reconnaissons la légitimité du doute que sur le fait et non pas sur la possibilité du fait. Oui, les fidèles attendent mais uniquement de savoir s'ils peuvent enfin donner libre cours à leurs larmes de joie et à leurs cris d'espérance...

Ah ! nos chers coreligionnaires de France ! S'ils ont maintes fois donné à l'Église de magnifiques exemples de foi et de charité,

trop souvent aussi des luttes fratricides ont peiné leurs frères dans le Christ. Les voilà, une fois de plus, « en train d'échanger des propos dépourvus de mansuétude »! Ils se font « une sorte de petite guerre à propos de la paix », comme dit le R. P. de la Brière, qui consacre à cette nouvelle querelle sa chronique des *Etudes*.

Or donc, le général de Castelnau s'était permis de dénoncer, à très juste titre, un injustifiable article paru dans l'organe de l'A. C. J. F. Quel beau tapage! Et comme toujours, en France, on recourut tout de suite aux excommunications majeures. Une mystique pacifiste, qui paraît avoir rompu avec tout bon sens, traite de militariste, sinon de buveur de sang, et... d'hérétique, ou à peu près, quiconque prétend encore se soucier de *réalité* en matière de désarmement. Le général de Castelnau fut abreuvé d'outrages et il a fallu, qu'en recevant les vœux de nouvel an des œuvres diocésaines, le cardinal de Paris, se tournant vers le président de la Fédération nationale catholique, assurât le général de Castelnau de sa « vénération la plus entière et de celle de tout l'épiscopat. »

« En disant cela — ajouta-t-il — je sais ce que je dis... »

Pauvres frères de France! Après avoir perdu tant de batailles depuis un siècle les voilà réduits à une petite minorité divisée...

\* \* \*

La *Vie intellectuelle*, l'intéressante revue des Pères Dominicains de France, veut être à l'avant-garde des idées dites nouvelles. Elle entend bien ne pas laisser aux hommes de gauche le monopole des opinions avancées et des vues progressistes. Préoccupation louable, assurément, mais tout est dans la manière. Et le zèle de la *Vie intellectuelle* est parfois plus ardent qu'éclairé.

A propos, précisément, de « l'affaire Castelnau », elle a publié, en tête de son numéro du 26 décembre, un « Billet de Christianus » qui laisse rêver...

*Certes — écrit le bon Père qui signe Christianus — nous ne ferons pas les yeux aux violences nationalistes d'outre-Rhin ou d'outre-Monts. Nous entendons bien les cris de haine. Mais nous entendons aussi les voix pacificatrices : en Allemagne elles sont plus nombreuses que chez nous, et parlent plus fort; les catholiques notamment osent dire et écrire publiquement ce qu'à peine, de ce côté-ci, on risque en conversation privée. En Italie, beaucoup de bouches sont baillonnées. Mais de Rome du moins s'élève une grande voix que rien ne fera taire : tous les chrétiens devraient l'entendre avec un profond tressaillement de joie et de fierté (car c'est notre gloire à nous chrétiens de répandre l'amour qui fait tomber les barrières); tous devraient lui faire écho et la traduire en œuvres avec un filial empressement.*

*D'où vient donc l'obstination, chez beaucoup de catholiques français, à faire la sourde oreille? Par quelle aberration en viennent-ils à croire que leur tâche dans l'Etat consiste à entretenir le foyer du nationalisme pour faire pendant aux nationalismes païens d'en face?*

Ainsi en Allemagne les voix pacificatrices seraient plus nombreuses qu'en France et parleraient plus fort? Celui qui écrit une pareille sottise se juge lui-même. Le Reich du maréchal von Hindenburg et du général von Schleicher, le Reich de Hitler et des Casques d'Acier, posséderait plus de voix pacificatrices que la France de Briand, de Herriot, de Paul-Boncour et de Léon Blum? Que serait-ce, grands dieux, si le maréchal Lyautey était président de la République française et le général Weygand, président du Conseil!...

La vérité, c'est qu'en Allemagne les voix pacificatrices sont tellement rares qu'elles tranchent vivement sur tout ce qui s'élève là-bas, tandis qu'en France, toutes les voix étant pacificatrices, on ne les distingue plus comme telles. La symphonie allemande est belliqueuse et les voix pacificatrices y mettent des fausses notes. En France la symphonie est pacifique sans notes discordantes...

Quant à la grande voix romaine, oui, tous les chrétiens devraient l'entendre avec un profond tressaillement de joie et de fierté. Mais il ne faut tout de même pas lui faire dire ce qu'elle ne dit

pas... Être catholique, être docile aux enseignements du Père commun des fidèles, n'exige pas de devenir aveugles et sourds! La paix européenne ne dépend pas des catholiques français, voyons! Même si ce qu'il reste encore de catholiques français « s'obstieraient à faire la sourde oreille » et professaient le nationalisme le plus intégral, la paix européenne n'en serait pas moins assurée si Berlin était réellement pacifique et si Rome l'était aussi...

Mais le Reich est tout sauf pacifique et l'Italie ne l'est guère. La France, n'ayant plus rien à désirer, ne peut que l'être, pacifique, et le danger, loin d'être qu'elle ne l'est pas assez, est... qu'elle l'est peut-être trop! Si, interprétant fort mal les conseils du Saint-Père, les catholiques français donnaient tête baissée dans le pacifisme chimérique dont d'aucuns se sont faits les frères précheurs, et énervaient la résistance française, le Prussien reprendrait bien vite la route de Paris. Et Mussolini s'arrangerait pour tirer les marrons du feu...

\* \* \*

Le P. de la Brière, dans son article des *Etudes*, résume fort bien les deux tendances aux prises parmi les catholiques français :

Les uns accordent une plus large confiance aux organismes nouveaux du monde international et jugent que la paix entre les peuples y trouve des sauvegardes inédites qui rendront de moins en moins utiles et légitimes les puissantes protections militaires auxquelles on recourait, surtout depuis trois quarts de siècle, en raison de l'éventualité plus ou moins vraisemblable d'une nouvelle guerre. L'important serait donc de déshabituer les esprits des pensées, des préoccupations et des institutions guerrières, pour les orienter désormais vers les méthodes internationales de coopération pacifique et vers les institutions tutélaires de la paix garantie et organisée.

Les autres sont beaucoup moins confiants dans le degré actuel ou prochain de développement des organismes internationaux constitués récemment pour protéger la paix commune et pour conjurer entre les nations en litige, le recours éventuel à la force des armes.

L'on compare avec ces causes d'inquiétude la faiblesse évidente des moyens d'action dont dispose aujourd'hui la Société des Nations pour dirimer de pareils litiges et pour faire échec à l'agresseur éventuel. Après quoi, l'on conclut à la nécessité de pourvoir, en attendant mieux, à la sécurité nationale et à la paix commune par les moyens classiques d'armements et d'alliances, dans la mesure du raisonnable et du possible, sans déroger aux stipulations présentement en vigueur.

Les premiers reprochent aux seconds de ne pas se conformer aux enseignements de la Papauté. Les seconds se prétendent aussi bons catholiques que les premiers.

A leur tour, ils accusent leurs adversaires d'exagérer et de confisquer les enseignements pontificaux, d'usurper indûment le rôle d'inquisiteurs de la foi. Ils affirment que leurs propres réquisitoires ne visent nullement la doctrine même de la paix chrétienne, mais s'appliquent à des solutions d'ordre pratique, à des appréciations de prudence et d'opportunité politique, commandées par les conditions actuelles de l'Europe et du monde, toutes choses à propos desquelles l'autorité religieuse n'a jamais prétendu imposer aucun conformisme obligatoire.

Et ils ont parfaitement raison. Comme le dit fort bien le P. de la Brière :

Ce que l'autorité pontificale et les autres autoirés religieuses ne cessent de recommander avec tant de force et de clarté, c'est l'esprit chrétien de paix internationale, fondé sur la justice et sur la charité de l'Evangile. C'est donc la loyale volonté, chez les croyants, de contribuer selon leur pouvoir à tout légitime effort de coopération et de pacification internationales, en vue du bien commun. Malheur à quiconque ne le comprendrait pas! Toutefois, on doit bien se garder de confondre la question de principe avec le détail des applications concrètes. Il y aurait maladresse et excès de zèle à proclamer opportune et obligatoire toute méthode de coopération et de pacification internationales, pour la seule raison que l'autorité pontificale et les autoirés religieuses recommandent indubitablement, au nom de l'esprit chrétien la coopération et la pacification internationales. En ce domaine d'initiatives nouvelles, forcément sujettes à contestations légitimes, il importerait de sauvegarder une distinction capitale, qui est familière aux maîtres et aux disciples de tout enseignement théologique digne de ce nom : la distinction capitale entre la zone des certitudes et la zone des opinions librement controversées.

Conclusion : l'autorité pontificale ne doit point être alléguée ni mise en cause, entre catholiques, dans les discussions relatives aux travaux, méthodes, procédures et systèmes techniques, notamment sur les divers régimes possibles d'organisation militaire, qui occupent les séances de la Conférence de réduction des armements. *In dubiis libertas.*

Il n'y a très certainement, en France, aucun catholique militariste ou impérialiste. Tous désirent ardemment la paix, c'est-à-dire la tranquillité de l'ordre. Mais l'Allemagne de 1933 est terriblement inquiétante. Les catholiques clairvoyants demandent que la France coopère sincèrement à tout effort de pacification

internationale, mais ils recommandent une grande vigilance et une extrême prudence! L'armée française reste, en ce moment, la meilleure garantie de paix. Qu'on ne renonce à cette garantie-là que lorsque d'autres garanties au moins aussi réelles seront vraiment certaines... Les catholiques français qui raisonnent de la sorte, loin d'être sourds aux appels du Saint-Père, rendent à la cause de la paix les plus grands services...

Quant à nous, Belges, qui avons le plus à redouter d'une nouvelle guerre, personne au monde ne nous accusera de nationalisme ou d'impérialisme. Si un peuple souhaite la paix, c'est bien le peuple belge! Si un pays désire voir aboutir la politique de paix du Saint-Siège, c'est bien la Belgique. Pour seconder efficacement cette politique, nous, catholiques belges, demandons que la Belgique collabore de son mieux à toutes les œuvres d'entente internationale. Mais nous avons appris à nos dépens que les mots et les écrits ne suffisent pas. En attendant qu'un statut européen nouveau rende toute agression impossible, et permette le désarmement massif dont rêvent trop tôt tant d'esprits généreux mais chimériques, nous voulons être prêts à nous défendre. La Prusse militariste de Hindenburg et de Schleicher nous fait peur. Nous demandons que nos frontières soient puissamment protégées. Nous espérons aussi que la France conservera l'arme au pied aussi longtemps qu'il le faudra. Aujourd'hui, en janvier 1933, la force française est encore la meilleure protection du droit belge. Les catholiques belges adjurent les catholiques français de ne pas énerver cette force tant que le danger allemand et le danger italien n'auront pas été certainement écartés.

Que de remarques intéressantes dans les douze articles que M. J.-G. Cattier vient de faire paraître dans la *Gazette* sous le titre : « Du libéralisme intégral au libéralisme national » et dont il annonce la publication en brochure. M. Cattier connaît bien son parti. Il connaît moins bien le parti catholique. Et quant à la question flamande, il en est toujours aux illusions, aux préjugés et aux erreurs qui ont cours dans beaucoup de milieux bruxellois.

M. Cattier est patriote. Il souhaite l'union de tous les hommes d'ordre. Il rêve d'un parti national groupant tous les fervents d'une Belgique grande et prospère. Pour cela le parti libéral devrait renoncer à l'emprise maçonnique et à l'anticléricalisme. Pour cela, la question scolaire devrait être résolue une fois pour toutes. Que la voix de M. Cattier soit entendue et que ses vœux se réalisent : personne ne le souhaite plus ardemment que nous!...

\* \* \*

Parlant de son parti, M. Cattier écrit :

« Sa faiblesse trouve son origine dans un préjugé : le parti libéral, jadis anti-clérical, anti-catholique même, n'ose pas rompre ouvertement, dans ce domaine, avec la tradition radicale.

Malgré les concessions faites par lui sous ce rapport, concessions faites la plupart du temps pour ainsi dire clandestinement, le parti libéral, nu par une sorte de respect humain n'ose proclamer ouvertement et hautement sa volonté d'abandonner toute politique anti-religieuse.

Mais si le parti libéral n'était plus anticlérical, non seulement serait-il encore ce qu'il est, mais... existerait-il encore? Ce qu'il conserve de troupes, n'est-ce pas avant tout l'armée des bourgeois anticléricaux, maçons et maçonnisans? Et si le parti libéral se muait en parti national tolérant, où donc iraient ces gens-là? Un parti radical naîtrait tout de suite pour combattre le cléricalisme et courir sus aux dogmes et à la superstition...

Toute notre vie publique, toute notre tradition parlementaire, depuis un siècle, pivotent autour de la question religieuse. Ce n'est pas encore demain, hélas!, que celle-ci disparaîtra de nos luttes politiques...

Que le parti libéral est, avant tout, l'instrument des loges, M. Cattier le reconnaît ouvertement :

« On ne pourrait, en effet, nier que, pour entrer dans le parti libéral ou du moins pour y faire carrière, il faut être maçon. Il suffit pour s'en convaincre de pointer la liste des représentants libéraux et de constater qu'à quelques rares exceptions, ils le sont tous.

Ainsi les destinées du parti, si elles sont débattues ouvertement dans les assemblées politiques, sont en réalité menées, au fond, dans le secret des loges.

Or, les loges belges sont anticatholiques au premier chef. Elles ne visent qu'à contrebattre l'influence de l'Eglise. Elles n'ont qu'un but : affranchir les esprits de l'emprise du catholicisme.

\* \* \*

Nous ne croyons pas que, chez nous, la lutte pour ou contre le Christ et son Eglise puisse être menée en dehors et au-dessus de nos querelles politiques. M. Cattier le pense et il cite en exemple « les races anglo-saxonnes, chez lesquelles toutes les opinions sont librement exprimées et respectées » ainsi que « la tolérance qui règne dans les pays du Nord ». M. Cattier est mal informé. Les pays anglo-saxons sont profondément anticatholiques et toute leur vie publique est imbuée de sectarisme antiromain souvent virulent. La tolérance des pays du Nord n'est qu'une façade. En Suède, le catholicisme est pratiquement inexistant, en Norvège et au Danemark il ne compte guère. Partout il est considéré comme antinational et grossièrement calomnié. Nous n'avons vraiment rien à envier aux races et aux pays que cite en exemple M. Cattier. Au moins, chez nous, la question religieuse se pose encore! Là-bas elle ne se pose pas ou presque pas, parce que les catholiques sont quantité négligeable. Là on ne se bat pas plus que les esclaves de l'antiquité ne se battaient contre leurs maîtres... Les luttes s'y sont terminées par l'extermination d'un des combattants.

\* \* \*

Ce n'est dès lors pas, au premier abord, sans un certain étonnement que l'on constate que l'histoire du parti libéral, — ce parti qui, par principe et définition, doit être neutre en matière confessionnelle — pivote uniquement autour de la question de l'enseignement, c'est-à-dire de la question religieuse. Si l'on parcourt notre vie nationale de 1840, date de naissance des partis, à 1914, on constate, en effet, que les grandes crises qu'il a traversées ont presque toujours été provoquées par le vote des lois scolaires.

On nous dira, sans doute, que si la lutte scolaire a existé, c'est par la faute du parti catholique; que si le parti libéral est devenu anticlérical, c'est pour réagir contre la mainmise du clergé sur les affaires de l'Etat, pour lutter contre l'ultra montanisme et pour défendre la liberté de conscience mise en péril.

Nous n'en sommes pas moins forcés de constater ici que dans la lutte presque séculaire qu'il a livrée au cléricalisme, le parti libéral a peu à peu glissé vers l'anticatholicisme : vers 1830, le parti libéral n'était que le parti des gens tolérants et comptait dans son sein autant de catholiques que de libre-penseurs. L'acuité des luttes scolaires, la mainmise de la maçonnerie sur sa haute direction, lui ont enlevé cette neutralité bienfaisante et lui ont donné à la longue cet « aspect » antireligieux qui écarte de ses rangs nombre de croyants et de modérés.

Le catholicisme reste, malgré tout, et quoi qu'on puisse en dire, une des bases les plus fortes de notre organisation sociale : c'est du christianisme qu'est sortie notre civilisation.

Comment résoudre, pratiquement la question (religieuse)? C'est sur le terrain scolaire qu'elle trouve presque uniquement son application.

On sait les concessions qui ont déjà été faites, depuis la guerre, sous ce rapport, en matière de subsides, par le parti libéral. La grande erreur de celui-ci a été de faire des concessions uniquement à titre transactionnel, de les faire en invoquant les circonstances et de ne point proclamer, au contraire, sa volonté de pratiquer sous ce rapport une politique nouvelle. Il aurait ainsi pris nettement position et, au lieu de paraître céder sous la pression des événements, il aurait pu prétendre conformer son attitude à ses principes.

C'est évidemment avec grand plaisir qu'on trouve de pareilles déclarations sous une plume libérale. Mais que M. Cattier ne se fasse aucune illusion : il ne sera malheureusement pas suivi.

Citons encore :

Il est, du reste, — confesse M. Cattier — une chose que nous ne comprenons guère, c'est que le parti libéral n'ait pas, lui aussi, créé un enseignement libre. Rien ne l'empêchait de le faire et il se fut trouvé ainsi automatiquement dans la même situation que les catholiques : par le fait même,

la question des subsides aurait été réglée et la querelle scolaire n'aurait eu aucune raison d'être.

Il n'existe, en effet, dans la doctrine libérale, qui tend à réduire à sa plus simple expression le rôle de l'Etat, aucun principe tendant à voir l'instruction monopolisée par celui-ci, au contraire.

Nous comprenons très bien, nous, pourquoi ni le parti libéral, ni le parti socialiste n'ont créé un enseignement libre. Seul un grand amour du Christ et un grand amour des âmes à conquérir au Christ peuvent, croyons-nous, conduire des milliers et des milliers d'hommes et de femmes à se sacrifier entièrement à l'œuvre de l'éducation des enfants. Sans vouloir le moins du monde mettre en doute la compétence et le dévouement des maîtres non chrétiens, nous pensons, toutefois, que dans leur amour pour les âmes des enfants, les éducateurs catholiques sont inégalables. Pour assurer aux petits une éducation chrétienne, il n'est pas de sacrifices que les croyants ne consentiraient pas. L'enseignement libre, c'est cela, et ce n'est que cela : l'Eglise de Belgique faisant, depuis un siècle, d'immenses sacrifices en hommes et en argent pour maintenir dans les cœurs la Foi, l'Espérance et la Charité. Le magnifique développement de cet enseignement libre en Belgique est un des plus beaux exemples de l'apostolat catholique contemporain.

\* \* \*

Et nous voici vraiment au centre du problème :

La religion et la politique — écrit M. Cattier — doivent toujours rester indépendantes l'une de l'autre : elles doivent s'ignorer, car elles appartiennent à deux domaines distincts.

Si elles ressortissent théoriquement l'une et l'autre au sentiment et à l'esprit, elles n'ont cependant ni affinités ni points de contacts, et c'est, selon nous, une grande erreur de prétendre inspirer un programme politique d'une idée religieuse ou d'une conception philosophique.

La religion et la philosophie appartiennent au domaine spéculatif pur, elles sont uniquement du ressort de la conscience humaine ; à ce titre, elles dominent la politique, elles sont tellement au-dessus de celle-ci, qu'aucun point de contact normal n'est possible entre elles.

La politique, si elle appartient également au domaine de la pensée, si elle peut s'inspirer des plus nobles sentiments, n'est pas, pour cela, entièrement dégagée des conceptions matérielles : si elle touche à l'activité spirituelle des hommes, elle touche également à leur activité vitale. La politique est essentiellement humaine, elle est terre à terre, pouvons-nous dire, et lorsqu'elle veut s'élever et s'inspirer de notions philosophiques ou religieuses pures, elle arrive aux pires aberrations et provoque des conflits où la pensée n'a rien à gagner et l'Idéal tout à perdre.

La pensée de M. Cattier n'est pas très claire, elle est même fort confuse et embrouillée.

Très certainement l'auteur de ces lignes ne s'est pas assez soucié de se faire une notion exacte des termes employés. En particulier les mots *politique* et *religion* n'ont pas pour lui un sens fort précis.

Il est absolument impossible que religion et politique s'ignorent : toutes deux, en effet, s'occupent des mêmes hommes vivant en société. Non seulement ce n'est pas une erreur de prétendre inspirer un programme politique d'une idée religieuse ou d'une conception philosophique, mais il est tout à fait impossible qu'un programme politique ne soit pas inspiré d'une idée religieuse ou d'une conception philosophique. Une politique ne peut pas ne pas se baser sur une certaine conception de la nature humaine et sur une certaine vue de la destinée humaine. Toute politique, quelle qu'elle soit, est donc religieuse ou philosophique d'abord, par définition même, étant donné qu'il est impossible qu'une politique n'ait pas de but et que ce but doit nécessairement faire partie d'une philosophie de la vie, d'une théorie de l'humanité. Au fond de toute question politique, disait Proudhon, il y a un problème de théologie.

Et puis, qui dit politique dit action humaine ; qui dit action humaine dit morale et qui dit morale dit philosophie et religion.

Certes, la religion et la philosophie dominent la politique, comme le devoir domine celui qui y est astreint. Mais si la religion et la philosophie étaient tellement au-dessus de la politique « qu'aucun point de contact normal n'est possible entre elles », com-

ment appeler alors les règles de morale qui prescrivent aux gouvernements de bien gouverner et aux gouvernés de pratiquer les vertus sociales? Ces devoirs de la vie en commun, ces vertus civiques, essentiels à la vie politique, n'est-ce pas aussi... de la philosophie et de la religion?

Que M. Cattier veuille bien y réfléchir, la philosophie et la religion ne sont pas moins humaines que la politique. Et celle-ci, au fond, n'est que l'art de réaliser au mieux les conceptions et les prescriptions de celles-là...

Si le catholicisme est vrai, il y a une politique chrétienne. Non pas que le catholicisme ait réponse précise à tous les problèmes concrets que pose la vie en commun : que non ! Et nous ne cesserons de redire qu'un certain cléricalisme qui mêle la religion à des questions où elle n'a que faire nous est odieux, et que l'immixtion du clergé dans des problèmes laissés à la libre discussion des hommes est un abus condamnable. Mais si le catholicisme est vrai, la société comme telle a des devoirs directs envers Dieu. De plus elle doit, dans la mesure de sa mission et dans la limite de ses moyens, aider ceux qui la constituent à atteindre leur fin propre : la vision béatifique.

Non, la politique n'est pas terre à terre, elle est, au contraire, le moyen de réaliser, dans son domaine propre, le *sanctificetur nomen tuum*, et l'*adveniat regnum tuum*, de la plus sublime des prières : le *Pater*. Et si parfois une politique arrive « aux pires aberrations et provoque des conflits où la pensée n'a rien à gagner et l'idéal tout à perdre », ce n'est pas, comme le dit M. Cattier, parce « qu'elle veut s'élever et s'inspirer de notions philosophiques ou religieuses pures », mais parce que, ne pouvant pas ne pas s'inspirer de notions philosophiques ou religieuses, elle s'inspire de notions fausses...

\* \* \*

Laissons là les considérations théoriques et abstraites pour nous en tenir au cas concret de la politique belge.

Le parti libéral est travaillé en ce moment par deux tendances contraires. Celle qui veut accentuer un vrai et bon libéralisme, une tolérance religieuse réelle, quitte à veiller à ce que le catholicisme — soyons précis : le clergé... — n'empiète pas et n'abuse pas ; et celle qui veut infuser une ardeur nouvelle à l'anticléricalisme traditionnel du parti, combattre l'Eglise, déchristianiser la Belgique.

Évitera-t-on la scission entre modérés et radicaux? Beaucoup la croient fatale. Si elle éclate, les modérés ne pourront, finalement que rallier le parti catholique belge dont le programme religieux, dans un pays très divisé au point de vue « philosophique », se borne à la *défense* des intérêts catholiques. Les radicaux iront à gauche. Mais les socialistes doivent redouter le cartel anticlérical. Une politique anticatholique ouverte et déclarée ne pourrait que leur nuire en ce moment. Alors?... Alors il ne faut pas désespérer complètement de voir, quand même, un statut scolaire temporaire et provisoire — comme toute politique!... — se réaliser malgré tout. La question religieuse ne serait plus mêlée directement aux luttes du forum et les citoyens belges se battraient pour autre chose que la messe, les curés et l'âme de l'enfant... Ce serait la première fois depuis cent ans... Aussi...!

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique  
des idées et des faits

# Le cantique éternel<sup>(1)</sup>

## PROLOGUE

Dans une période récente de ma vie, à l'aurore d'une félicité inattendue et profonde, j'habitais un coin perdu de Provence, parmi les ruines d'un village ancien qu'un tremblement de terre a détruit, et dont ne subsistent, avec leur toit, qu'une ou deux maisons appuyées au roc, contre la hauteur nue. L'été splendide brûlait sur cette solitude. Une espèce de sirocco qui avait passé la mer, aux heures les plus chaudes, faisait fumer le ciel comme un lourd encensoir. Étendu sous les branches basses d'un cognassier, je discernais entre les feuilles les lignes sèches des coteaux foudroyés de soleil, des espaces blancs sans limite, très loin, l'étang de Berre, des collines bleuâtres, la mer brillante. Le silence était inouï, qu'à de longs intervalles coupaient les cris de chouettes ou les grelots de troupeaux invisibles déambulant, plus bas, à l'ombre des buissons.

Saturé de lumière et de joie, dans le recueillement de notre ermitage, je relisais, pour la centième fois peut-être, *le Cantique des Cantiques*.

Ici je dois ouvrir une parenthèse. La Bible, depuis mon enfance, reste en ma vie quotidienne le Livre unique, celui auquel je reviens malgré moi — car j'aurais voulu, par moments, lui échapper —, unique en temps qu'il est saint, mais aussi parce qu'il correspond, comme nul autre, aux rythmes de ma pensée, à la loi de mon expérience, aux désirs de tout mon être. Personne ne me suggéra cet attrait. J'avais treize ans, lorsque je surpris, oubliée au fond d'une malle, une traduction à relier jaunie des deux Testaments; je la feuilletai comme on mord à un fruit défendu. Dans la Genèse et ailleurs je cherchai ce qui peut émouvoir l'imagination sensuelle d'un adolescent; mais, chose étrange, les poèmes qui m'arrêtèrent par un attachement durable furent *Job*, *l'Ecclésiaste*, les psaumes de la douleur purificatrice.

L'appel des textes bibliques ne fut-il chez moi qu'une réminiscence pieuse, une habitude d'âme transmise obscurément par de lointains ancêtres luthériens? J'eus la certitude d'une aimantation plus directe. Ce furent les péripéties, les agitations, les deuils de ma jeunesse qui me donnèrent humainement la clef des Saintes Écritures. Je compris qu'elles avaient partout raison contre l'orgueil et les faiblesses charnelles, que la voix de la santé, la règle du bonheur possible sortent des versets où l'Esprit s'enferma.

Si j'avais cru, quelquefois, m'émanciper du joug divin, une main de fer s'était abattue sur ma tête pour m'humilier et me soumettre, et je n'avais reconquis la paix qu'en obéissant. Or, la loi de l'obéissance est gravée à toutes les lignes de l'Ancien comme du Nouveau Testament. Des volontés plus fortes que la nôtre mènent notre destin, par des sentiers après, vers la rédemption promise. Adam a désobéi, Abraham obéit, Jésus obéit. L'histoire de Samson, garrotté par ses convoitises et que la souffrance libère pour le salut d'un peuple, me touchait autant qu'une catastrophe contemporaine.

Le Dieu d'Israël, dont l'ignorance moderne a fait un épouvantail, se manifestait comme l'Absolu par qui et pour qui j'existe, à qui je dois compte de tout moi-même, devant qui le rien que je suis prend une valeur d'immortalité, un Dieu de justice, mais, plus encore, de miséricorde et d'amour. Ses prophètes me conduisaient, par le Messie révélé, jusqu'à la fin des temps.

A vrai dire, les parties les plus juives de la Bible me rebutaient. Néanmoins, sous la dureté des préceptes, sous l'étroitesse du fana-

tisme apparent, je percevais une compréhension du réel autrement sérieuse que chez les poètes et les philosophes de l'Hellade; la science des rapports exacts entre la créature et le principe d'où elle vient, où elle retourne. Plus haut que les cris des anathèmes et le gémissement des expiations sanglantes résonnait sur les harpes prophétiques le chant des divines tendresses. Où trouver un hymne à la splendeur du monde comparable au psaume cent troisième, *Bénis ô mon âme le Seigneur*. Quel épithalame a jamais eu l'accent du *Cantique des Cantiques*!

On aurait tort sans doute d'interpréter en un sens tout profane ce poème amoureux. Si des rabbins austères, si les docteurs chrétiens l'ont admis dans le canon des Écritures, c'est qu'ils y reconnaissaient une figuration lyrique de l'alliance, d'abord d'Iahvé et d'Israël, puis du Christ et de son Église, enfin de l'âme aimante et du Seigneur qui l'aime.

Mais pourquoi l'inspiration religieuse de l'anonyme poète hébreu accueillit-elle ces images brûlantes, venues soit des cartilènes érotiques de l'Égypte, soit, plus probablement, des chansons de noces traditionnelles parmi les bergers palestiniens? La raison me semble claire: l'amour humain, sanctifié par Dieu, est une chose grande et pure, d'institution primordiale; il est un des vestiges du bonheur dont le premier couple avait reçu le privilège dans le Paradis perdu: *Ils seront deux en une seule chair*. Parole qui signifiait une loi, proférée dès l'heure où Eve naissante se leva devant l'Époux ébloui au réveil. Parole que le Christ a reprise en insistant: « Oui, ils ne sont plus deux, mais une seule chair (1). »

Depuis Schopenhauer et Dostoïewsky on répète que l'amour est fait de pitié. Ce n'est pas un mensonge, bien que la passion incline au plus sauvage égoïsme et, en courant à ce qu'elle suppose, son bonheur broierait, s'il le fallait, le cœur qu'elle aime.

C'est vrai néanmoins, l'amour germe souvent d'une compassion attendrie. L'aventure qui fit M<sup>me</sup> de Maintenon reine de France est commune. Beaucoup de femmes n'ont eu d'abord que le charme d'être seules, languissantes, malheureuses ou pauvres. Il semblerait plus facile à l'homme qui les aime de régner sur une vie délaissée, de sauver d'une déchéance une âme en détresse, d'élever hors de l'ombre une beauté inaperçue. Ce plaisir de donner tout à celle qui n'avait rien expose à des mésalliances inouïes, à d'ineptes gaspillages de générosité, à des attachements indignes. (Le mariage de Villiers de l'Isle-Adam.) Mais, là encore, se vérifie la loi divine: l'amour de l'homme pour la femme ressemble, en un sens, à l'amour de Dieu pour l'homme: il se plaît à vouloir combler quelqu'un qui ne peut pas rendre; car donner est une « béatitude » plus grande que recevoir.

Le dévouement n'est pas l'amour; malgré tout, à quel amour vrai ne se lie un immense dévouement, une volonté de sacrifice qui se croit avare quand elle est follement prodigue?

Si limité que soit l'amour humain, cet élan peut aller jusqu'au plus grand don, jusqu'à mourir pour ce qu'on aime. Par là il se rapproche, — même en s'égarant, — du divin Amour (2).

A moins d'une totale inexpérience, l'homme et la femme qui s'aiment pressentent qu'en joignant leur destinée ils auront à souffrir. L'amour ne se décide jamais sans risques; c'est pourquoi son seul fantôme fait horreur à la prudence bourgeoise. Mais les déchéances acceptés sont un délice. Ce n'est pas qu'on cherche la souffrance pour la volupté d'être malheureux; en se séparant de son Moi solitaire, on vise à une félicité plus parfaite. Ce n'est

(1) Extraits d'un volume qui paraîtra bientôt, sous ce titre, chez Bernard Grasset, à Paris. Le grand écrivain catholique, l'auteur de *Saint Paul* et de *Bossuet*, le romancier de *l'Inmolé*, de *Job le Prédestiné* et du *Signe sur les mains* y étudie la *Symphonie du désir*.

(1) Matthieu, XIX, 5; Marc, X, 8.

(2) Jean XV, 13, « Nul n'a un plus grand amour que s'il offre sa vie pour ses amis ».

pas non plus qu'il faille imiter Faust, se damner dans l'espoir de mieux atteindre le Paradis, ni que Novalis ait eu raison de soutenir : « Plus un homme se sent en état de péché, plus il est chrétien ». Mais on est certain d'enrichir son être par des épreuves où le cœur, en se livrant, s'élargit.

Le monde ne peut comprendre cette idée du bonheur; ceux qui s'aiment vivent hors du monde, plus près du salut, en tant qu'ils aiment que s'ils végétaient dans la coquille de pierre du non-amour poltron. Une pécheresse comme Angèle de Foligno, avant de se convertir, détenait en sa poitrine des énergies de charité merveilleuses qu'elle dilapidait. Le moment vint où ce torrent vagabond trouva la ligne exacte de sa course et s'élança vers le fleuve qui appelait ses eaux pour les emporter jusqu'à la mer.

L'amour d'élection, l'amour conjugal, tel qu'il est célébré dans le *Cantique des Cantiques*, celui que le Christ a voulu, que saint Paul prêchait aux Corinthiens, n'a pas à rectifier ses voies, puisqu'elles sont de Dieu; il lui suffit d'épurer ses intentions. Si l'époux aime l'épouse « comme le Christ aime son Eglise », ce n'est pas pour soi qu'il l'aime, mais pour s'élever avec elle vers des fins d'éternité. Tous deux savent qu'ils auront, ensemble, à pâtir beaucoup. La femme accepte la douleur d'enfanter; l'un et l'autre assument le fardeau de nourrir et de former au bien une lignée dont ils sont responsables. Les suites de leurs épreuves dépasseront leur propre vie, retentiront jusqu'à leurs derniers descendants. Mais l'amour sait rendre léger ce qui pèse; il passe au milieu des pires tribulations comme un pèlerin, dans la ville de son désir, traverse un pont sous une ondée...

#### DON JUAN ET L'AMOUR SATANIQUE

Toutes les ombres amoureuses que nous avons suivies furent des âmes sincères dans leurs débordements. Pour comprendre jusqu'où peut s'égarer le désir, il faut interroger l'homme du mensonge, le virtuose de l'amour, qui n'a jamais aimé, Don Juan.

Le prestige romantique du personnage ne doit pas nous abuser sur sa misère. Don Juan a la séduction de sa force apparente; il est la nature débridée dans ses instincts. Mais cette force ne sait être que trompeuse et meurtrière; elle ne sème sur son chemin que du désespoir. Elle est liée par ses œuvres à l'Esprit du mal dont la volonté vise en tout à nuire, puisqu'il ne peut plus aimer. Don Juan est satanique, même s'il ne croit pas en Satan.

Volontiers il y croit et il l'invoque, seul Maître qu'avoue son orgueil inflexible, afin d'obtenir par lui ce qu'exigent ses convoitises, jusqu'au moment où l'excès de ses violences déchaîne la justice dans une catastrophe à donner le frisson; ou bien il descend vers une mort lente, captif d'une rusée coquine qui vengera sur lui toutes les victimes de ses impostures.

Les deux Don Juan de Séville, le premier, en partie légendaire, Don Juan Tenorio, l'autre, Corse d'origine (1), don Miguel Magnara Vincentelo di Leca, ne sont pas les plus donjuanesques des Don Juans. Tenorio fut un vulgaire et féroce débauché, s'amusant à duper des femmes qui ne demandaient qu'à tomber entre ses bras. Il entreprit de séduire la fille du gouverneur de Séville; une nuit, il pénétra dans sa chambre. Le père l'y surprit, voulut le tuer incontinent. Don Juan, plus lesté, le prévint, l'étendit mort d'un coup d'épée, et prit la fuite. A quelque temps de là, les parents du mort lui tendirent un guet-apens dans la chapelle d'un couvent franciscain où le gouverneur était enseveli. Don Juan fut poignardé devant le tombeau et aux pieds de la statue du *Commandeur*. D'un dénouement sans doute historique, le moine Fray Gabriel Tellez, Tirso de Molina, dégagée la scène prodigieuse où la statue s'avance et saisit la main de Don Juan.

Don Miguel Magnara avait grandi à Séville, formé par une mère pieuse et grave, dans une sévère discipline, selon la tradition corse. C'était un joyeux garçon, préférant au catéchisme les chevaux et les armes. Il lisait avec enthousiasme des romans d'aventures; il vit sur la scène, dans le drame de Tirso, *Don Juan*. Ce ne fut pas le châtement du séducteur qu'il retint, mais ses triomphes luxurieux, ses impudences, ses meneries, ses estocades, la fausse grandeur d'un héros qui n'a pour foi que ses passions et qui les satisfait sans limites.

Adolescent, il imita Don Juan Tenorio, il rêva de le dépasser. Il s'élança dans le plaisir comme un brigand dans un palais pris

d'assaut où tant de choses s'offrent à ses mains vides qu'il jette et brise son butin pour courir à des proies nouvelles. Il était fort, mais d'une laideur brutale. Dans *Le Rival de Don Juan*, Louis Bertrand dépeint la colère de Mautoucher, lorsqu'à l'intérieur d'un hôpital, une religieuse lui montre le masque de plâtre, un front « bas et insignifiant », un nez qui tombait en pointe, comme un nez de dévot, sur une « bouche effilée et cruelle ». La forte saillie des mâchoires achevait « une tête de soudard ou de ruffian! »

Un portrait de Don Miguel, au commencement d'un livre sur la confrérie hospitalière de « la Sainte Charité de N.-S. Jésus-Christ », atténue cette impression de bestialité; mais la laideur persiste; le nez aquilin, trop long, part d'un front court et rétréci; l'œil est dur, méprisant, morne. Don Juan n'a pas besoin d'être beau; le maréchal de Richelieu avait une figure presque ignoble, Mirabeau était affreux. Ces hommes-là dominent les femmes par une secrète puissance magnétique; et leur audace les fait irrésistibles. Ils sont aimés d'autant plus qu'ils sont au-dessus de l'amour.

Don Miguel éblouissait les femmes par ses prodigalités. Sans avoir de l'argent, il en trouvait toujours, comme s'il eût fait un pacte avec le démon; peut-être avait-il juré d'être à Satan, s'il faut entendre à la lettre cette confession de son testament :

« J'ai servi Babylone et le Diable, son prince, avec toutes sortes d'abominations, orgueils, adultères, blasphèmes, scandales et brigandages. Mes péchés, mes infamies sont sans nombre; la seule intelligence de Dieu peut les souffrir et sa miséricorde infinie les pardonner. »

Au reste, il se prouvait brave et dédaigneux de la mort. Il descendait dans l'arène, les jours de course, affrontait les plus fougueux taureaux. Il exhibait aux convives d'un festin la liste des maris dont il avait possédé les femmes; et aucun hidalgo ne relevait l'insulte. Comme Don Juan Tenorio, surpris chez une jeune fille, il voulut s'échapper. Le père lui cria : « Tu ne passeras pas! Don Miguel répondit en lui enfonçant au travers du corps sa rapière et passa. Il se jette sur un bateau qui faisait voile pour Naples; débarqué, il s'engage dans une bande espagnole. Le bruit de ses prouesses revient jusqu'à Séville; il y rentre absous, adulé, et recommence sa vie de séducteur implacable. Il apprend que son père eut en Corse, d'une cousine, une fille d'une beauté rare, qu'on élève dans la maison d'un oncle. La saveur d'un inceste est neuve pour son goût blasé. Il arrive à Calvi et, sous un faux nom, s'introduit dans la famille de l'oncle Anfricano. Sa sœur, ne sachant qui elle aime, est envoûtée d'une fascination; un soir, elle lui ouvre sa chambre; quand il la sent prête à s'abandonner, il se nomme : « Je suis Don Miguel! » Alors elle pousse un cri d'horreur, l'oncle survient; celui-là comme les autres, Don Miguel le pourfend, et il s'enfuit jusqu'à la citadelle où une garnison espagnole le met à l'abri des poursuites.

Seulement, de retour en Espagne, frappé par une suite de rencontres mystérieuses, vers sa trentième année il se convertit. Une nuit qu'en sortant d'un souper il se dirigeait avec un compagnon, Don Alfonso, vers une maison de rendez-vous, près de l'église Santa-Cruz, il entendit des voix de prêtres chanter l'office des morts, et il aperçut des lumières qui tremblaient le long de la nef. Il entra; les voix s'étaient tuées; pas un cierge; personne. Plus loin, dans le quartier des Juifs, au carrefour de la rue du Cercueil et de la rue de la Mort, une main qu'il ne voyait pas s'abattit sur sa nuque; il tomba en arrière sans connaissance. Quand Don Alfonso l'eut ramené, tous deux entendirent une voix étrange proférer ces mots : « Qu'on apporte le cercueil, il est mort! » Don Miguel frissonna et décida : « N'allons pas plus loin, l'inexplicable nous poursuit. » Ils rebroussèrent chemin, gagnèrent leur logis. Le jour d'ensuite, Don Miguel fut informé qu'au lieu du rendez-vous, s'il l'avait atteint, trois hommes le guettaient pour l'assassiner.

Une série d'autres événements acheva de le troubler dans ses désordres. Ce libertin forcené s'éprit d'un amour chaste pour une jeune fille très pure ayant nom Girolama; quelques mois plus tard elle mourut. Désespéré, Don Miguel se retrancha hors du monde, devint une espèce de visionnaire hanté par des apparitions funèbres. Une fois, dans la rue, une forme féminine passa devant lui semblable par sa démarche et la jeunesse de sa taille à Girolama. Elle s'en allait d'un pas rapide; il courut pour l'atteindre; il cria comme en rêve : Girolama! Girolama! Il la vit pénétrer dans une église; haletant, il la rejoignit, il l'adjura de l'attendre, de lui montrer au moins ses yeux. Elle se retourna : il ne distingua que la mantille qu'une tête décharnée, des orbites creux, les mains d'un squelette...

(1) V. LORENZO DE BRADI, *Don Juan*.

Un autre jour il croisa une file de pénitents, cagoule rabattue, qui accompagnait un cercueil. Il interrogea l'un d'eux : « Quel mort portez-vous ? — Don Miguel Magnara. » Il éclata de rire. Mais un deuxième lui répondit : Don Miguel Magnara. Dans l'église où il entra derrière le cortège, les cierges étaient allumés, on allait commencer l'office des morts. « Pour qui ? — Pour Don Miguel Magnara. »

Il tomba évanoui...

Peu après, il vendit son palais, et, ce qui lui restait de biens, il voulut l'employer à refaire l'église en ruines de la Caridad, et à construire auprès un hospice où il vécut en pauvre avec les pauvres. Il soigna les malades pendant une peste, il ensevelit les cadavres. Il ne mourut que le 19 mai 1679, après vingt-trois ans de pénitence. Et son testament indiquait ces dispositions :

« Je veux que mon corps, pieds et tête nus, enveloppé de mon manteau comme d'un linceul soit allongé sur une croix de cendre entre un crucifix et deux cierges. Je veux être porté à l'église de la Caridad sans apparat ni musique, sur le corbillard des pauvres, escorté de douze prêtres seulement. Je veux être enterré en dehors de la porte de l'église, afin que mon corps immonde, indigne de reposer dans la maison de Dieu, soit foulé aux pieds. La pierre carrée, d'un pied et demi seulement, scellera ma sépulture, avec cette inscription : *Ici gisent les restes du pire homme qui fut au monde, priez pour lui.* »

Don Miguel avait tôt cessé d'être Don Juan. La beauté de sa fin reste plus en lumière que les scandales de sa jeunesse. Dans les turpitudes qu'il avait étalées, la fanfaronnade eut peut-être autant de part que la corruption démoniaque. Le fond de l'homme restait celui d'un vaniteux. Ses volontés suprêmes marquent en son désir de s'humilier une sorte d'ostentation. Mais le contraste des deux temps de sa vie jette autour de son visage un clair-obscur grandiose, un arrière-plan de flammes surnaturelles.

Si Don Juan n'était qu'un libertin et un hypocrite, le vrai Don Juan serait le maréchal de Richelieu, demeuré jusqu'en sa quatre-vingt-huitième année, et jusqu'au bout par le regret, le plus impénitent des tombeurs de femmes. Très jeune, il apprit à simuler l'amour ; il s'appliquait à contrefaire tous les signes de la passion, même les larmes :

« J'ai réfléchi combien le don des larmes était persuasif en amour. Je me sus bon gré de l'avoir provoqué en moi, et j'ai eu grand soin d'en faire usage dans plus d'une occasion. L'habitude contractée, on pleure assez facilement, et il y a des femmes auprès de qui cela fait merveille (1). »

A peine adoléscent, perverti dans le milieu où se préparait la Régence, il dépense promptement les leçons des plus roués. Au lieu d'aimer une seule femme, sa fatuité, jointe à la sécheresse de son cœur et à la fougue sensuelle de sa complexion, lui enseigne comme un prince sacré l'inconstance. La cruelle aventure de Jeanne Michelin le montre, à dix-neuf ans, passé maître dans l'art de séduire : il poursuit à l'église l'honnête jeune femme, il la trouble, il l'amène à ses fins par des ruses de gamin vicieux ; il fait en même temps la cour à M<sup>me</sup> Renaud, amie de Jeanne ; il les bafoue l'une par l'autre ; il les contraint d'accepter un partage ignominieux ; il conte pour se divertir à une duchesse amoureuse de lui les affreux tours qu'il leur joue ; et, quand il croit les avoir suffisamment avilies, il leur tourne le dos. Jeanne Michelin meurt, désespérée de cet abandon et d'une faute qu'elle a sentie le jour où elle l'a vu infidèle. Il l'oublie dans un tiroir sans la lire la plus poignante des lettres d'adieu qu'une femme ait jamais écrites. Sa mort, qu'il apprend du mari plusieurs mois après, ne lui causa aucun regret.

Il séduisit des femmes pour le plaisir du moment. S'il les quitte, elles n'ont rien à dire ; il les a comblées au delà de ce qu'elles attendaient ; et il les enveloppe toutes dans un égal mépris. Il ne semble s'être donné à pas une d'un élan loyal, même en passant. La protestation impudente, contée par Chamfort, d'une marquise de Saint-Pierre (avec le mot final : « Et nous y sommes restés trois jours »), prouve seulement que Richelieu pouvait fixer à distance sa convoitise sur une femme et revenir de trois cents lieues pour satisfaire son caprice. Mais l'esprit dont il assaonnait ses violences charnelles couvrait mal son effroyable dureté. Souvent il avait besoin d'être féroce pour savourer la sensation de ses victoires. Les femmes ne se distinguaient à ses yeux que par les stigmates de servitude dont il les marquait.

(1) V. HONNET et AUGAGNEUR, *Vie de Richelieu*.

Comment, se demandait la Palatine, pouvaient-elles devenir folles « d'un petit crapaud n'ayant rien d'agréable... impertinent, indiscret, et qui disait du mal de toutes ses maîtresses » ? Sa légende d'amoureux infatigable aurait suffi à lui valoir des succès sans nombre ; et il se révélait aisément supérieur à son renom. Il savait aussi être fastueux et magnifique, non par ses libéralités, — il reçut des femmes mille fois plus d'argent qu'il n'en dépensa —, mais en son train de grand seigneur qui ne compte jamais. La vanité des dames était éblouie par ses allures prodigieuses. Il déployait dans la galanterie des artifices de séducteur comparables à ceux de Voltaire, son ami, dans la séduction des intelligences. Il flattait les perversions amusantes en même temps qu'il déchainait l'animalité des appétits. Son portrait, peint par Gouder, alors qu'il se faisait vieux, est vraiment sinistre : une figure de valet retors avec un feu morne au fond des yeux, et, comme figé dans les plis de la bouche, dans le creux des joues, un spasme d'ironie, une contraction luxurieuse. Devant lui, on ne pouvait penser qu'à une seule chose, et lui-même semblait incapable de toute autre idée. Il était pourtant, à l'occasion, courageux ; il exerçait des dons héréditaires de diplomatie, d'intrigue, de commandement. Mais la durée de son prestige serait déconcertante si on ne reconnaissait chez lui ce qu'il faut appeler « l'état de grâce du démon », un pouvoir de mensonge proprement diabolique. D'ailleurs, comme le duc d'Orléans, comme, plus tard, Lauzun, Richelieu se livra aux pratiques de la magie noire, du moins par périodes, et lorsqu'il manquait d'argent.

Pendant son ambassade à Vienne, un sorcier avait promis de lui manifester le diable. Une nuit, accompagné de l'abbé de Sinzendorf, fils du grand chancelier de l'Empire, et du comte de Westerlo, il se rendit dans une carrière où, jusqu'à l'aube, le sorcier accomplit des conjurations et invoqua Belzébuth. Que se passa-t-il au cours de ces rites ? Les carriers qui vinrent à l'aurore trouvèrent le sorcier gisant, qui agonisait, baigné dans son sang (1).

Mais, Richelieu, pour communiquer avec Satan, n'avait pas besoin d'un colloque direct. Il le servait par son effroyable carrière de corrupteur, continuée soixante-dix ans. Quand il ne fut plus bon à rien, la consolation unique de son impuissance, il la goûta en feuilletant l'album où il palpa et respirait les témoignages des voluptés défuntes. Il s'éteignit en bavant sur les reliques de ses débauches. C'est bien ainsi que Don Juan doit communément finir.

#### EPILOGUE

Les résonances d'amour, infinies en nombre et bornées d'accent, qui sortent de la forêt des âges, composent une symphonie fiévreuse, *la symphonie du désir*, toujours inachevée, car elle recommence jusqu'à la dernière heure du genre humain ; et, pendant la minute où j'écris ces mots, des amants frémissent d'espérer un bonheur qui leur paraît l'unique raison d'être au monde, d'autres se joignent dans la furie d'une possession jamais satisfaite, d'autres se liquéfient dans la lassitude des caresses, d'autres sèchent de jalousie, d'autres se désespèrent, d'autres tuent, d'autres se tuent. La symphonie du désir a pour inévitable finale un lamento funèbre ou une clameur de haine. Mais ses reprises ne peuvent être qu'un thème d'illusion et de tendresse, ou l'élan chromatique vers des félicités impossibles, la sérénade à Magali ou le prélude de Tristan.

Nulle erreur autant que les folies amoureuses n'est difficile à guérir par l'expérience d'autrui. Aux jeunes qu'a nourris une discipline de vertu, la passion représente un mirage de liberté sans limites, le contentement de l'attrait qui aiguillonne toute chair sensible, l'allégresse de donner son âme à quelqu'un que l'on met au-dessus de tout et par qui l'on fut choisi en secret, dans le mystère des confidences où l'amant et l'amante échangent une initiation. Quel raisonnement, quelle doctrine, hors d'une ardente vie mystique, prévaudront contre un charme instinctif et universel ? Les saints eux-mêmes doivent lutter, et parfois à en mourir, si, au fort de l'assaut, des Anges puissants ne les soutenaient.

Les prudents et les avares semblent mieux à l'abri de ces tentations-là, mais ils se défendent en refusant de vivre, et les fous n'ont pas tort de mépriser une sagesse faite de peur ou d'apathie. Les plus lads eux-mêmes peuvent tout d'un coup ressembler au petit vieillard de *la Peau de chagrin* qui se met en tête, presque centenaire, d'aimer une danseuse. Il arrive que le goût du risque

(1) V. HONNET et AUGAGNEUR, *op. cit.*, p. 92.

dérange leurs habitudes de calcul. Délire de la destruction, enivrement de sensations violentes qu'ils préfèrent soudain à une sécurité léthargique.

Ce qui est plus étrange, l'expérience personnelle corrige malaisément du besoin d'éprouver et d'inspirer l'amour. Une femme a beau être saturée de déceptions, trahie, usée par de vaines secousses, elle n'arrive pas à se repentir de ses attachements, — et nous repensons encore à Julie de Lespinasse — elle désire de continuer, elle continue, tant qu'elle n'est pas à bout de souffle.

Faut-il s'étonner que les désastres des passions n'apprennent rien à ceux qui en ont pâti? L'âme se fait captive du corps, et le corps est asservi aux habitudes. Les réminiscences de sensations agréables sont plus fortes que l'idée de leurs suites néfastes; et un faux idéal colore de ses magies les abandons et les rechutes.

En apparence il peut y avoir, au sein du désordre persévérant, des passions heureuses et sans trouble. Le comte de Serlon et Hauteclair (1) qui, la conscience chargée d'un lâche assassinat, s'aiment dans une tranquillité exempte de remords comme de lassitude, ne vivent pas hors du possible. J'ai connu un homme d'âge, lié depuis trente-cinq ans avec une femme du monde par un commerce discret qu'on appelait de l'amitié, mais où je discernai toute autre chose. Leur intimité couvrait un bonheur profond, paisible, d'autant plus durable qu'elle gardait le piquant d'une liaison clandestine. Mais, chez Serlon et Hauteclair, aux yeux du romancier catholique, la permanence du bonheur est la suprême disgrâce, puisque rien ne les incite au repentir du crime qu'ils devront ailleurs expier. Quant à l'aimable couple dont je me souviens (Stendhal rencontra quelque part en Italie une comtesse âgée et son chevalier servant fidèles l'un à l'autre depuis plus d'un demi-siècle), leur union était une manière de mariage secret; ils y savouraient, comme deux vieux pigeons, la douceur de vivre l'un pour l'autre et de se couvrir mutuellement. Une passion que le temps éprouve, comme un vin trop chaud assagi par des années de bouteille, prend un bouquet délicat. Mais sa constance n'en efface pas le dérèglement originel; elle reste marquée d'un signe mesquin d'égoïsme; et l'oubli de la mort y met une puérité, en attendant que la mort elle-même fracasse l'illusion que l'amour voudrait perpétuelle.

L'amour et la mort sont deux associés, en ce monde inséparables. « C'est moi, dit Mob à l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet, qui vous force à vous faire éternels en une minute. » Nous avons entendu Tristan s'écrier : « Vienne plutôt la mort ! » Un amant, pour une heure de volupté, sacrifierait toute une vie glorieuse, et jusqu'au Paradis, s'il y croit. A chaque tournant d'une aventure amoureuse, le meurtre et le suicide surgissent comme deux estafiers attendus.

L'amour, avec une facilité déconcertante, se précipite à sa ruine. Parce qu'il exige l'absolu du bonheur, s'il se voit trompé, il brise tout, retourne contre lui-même la violence du désir. L'exaspération de sensibilité qu'il déchaîne se tourne en une démence lucide. Communément, toute passion qui ne meurt point d'ennui ou d'inconstance se termine par une faillite et une catastrophe. La dernière coupe réservée aux amants est celle que le Commandeur contraignit Don Juan d'avalier, un breuvage de vinaigre et de fiel.

L'amour est fait pour créer. Or, livré à ses impulsions, il ne sait que détruire.

\* \* \*

Et pourtant la loi d'aimer est divine. On a quelque honte de le rappeler aux générations trop oubliées, le premier commandement donné par Dieu à toutes les créatures, et au couple humain, ce fut : « Croissez, multipliez-vous. » Mais, en même temps, il imposa la stabilité du lien conjugal : « L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. »

Tant qu'il poursuit la seule fin de son plaisir, l'amour est déchiré par les plus affreuses contradictions. S'il franchit la porte étroite du Sacrement, s'il se contraint dans les joies permises, la pleine mesure du bonheur possible lui est offerte. Bonheur que menace, malgré tout, une obscure coalition d'incertitudes et de périls. Bonheur que des souffrances ennoblieraient nécessairement.

On peut contester à La Rochefoucauld qu'il n'y ait point de « délicieux » mariages. A tout prendre, même ordinaire, le mariage fait moins de malheureux que les fausses liaisons. Surtout dans une société croyante où les promesses qu'échangent les époux

s'entourent d'une révérence sacrée, où ils ne vivent pas chacun pour soi, mais pour les enfants qui vont être la couronne de leur maison.

L'enfant représente dans une lignée un espoir de continuité immortelle, et aussi une possibilité d'ascension; car tout père, quand il a de sa mission une idée sérieuse, pense volontiers de son fils comme Hector élevant Astyanax entre ses bras : « Puisse-t-il être meilleur que moi ! » Les sacrifices sans nombre qu'exige l'enfant impriment à l'amour des époux un saint caractère.

Hors du sacrifice l'amour n'est plus qu'un mot. Le cœur doit se séparer de ce qu'il aime, pour le mieux aimer. L'amour est union des âmes beaucoup plus que des corps.

Mais qu'il serait indigent d'en restreindre l'idée aux rapports de l'homme et de la femme, de la mère et des enfants! L'artiste qui donne sa vie à de hautes créations, le politique voué à la grandeur d'une patrie, le soldat qui meurt pour elle, le prêtre qui travaille, comme dit Bossuet, « à engendrer dans les âmes le Dieu vivant », tous ceux-là sont les amants de choses pures et éternelles; leur amour tend à un bien qui les dépasse, et la perfection de son élan s'achève, si leur volonté se conforme à l'éternelle volonté.

Pourquoi donc l'amour de Dieu est-il le principe, la fin de tout amour?

C'est que l'homme a besoin d'aimer infiniment; et, s'il n'aime pas l'Être infini, il reporte sur soi, misérable, cette infinité d'amour. D'où la déraison sans fin de la passion. Or il faut que l'amour et la raison concordent. Quand l'âme cherche l'Un absolu, alors seulement elle peut attendre la paix de l'unité.

A nous juger sur notre indigence, entre nous et l'Absolu il n'y a pas un terme commun. Mais l'Absolu nous aime, et il est l'Amour. La seule chose qu'il nous demande, c'est de l'aimer. Si nous l'aimions de toutes nos forces, rien ne manquerait à notre amour. « Cet amour-là, chante l'Époux dans le *Cantique*, les grandes eaux ne sauraient l'éteindre, et les fleuves ne l'emporteront pas. »

EMILE BAUMANN.

## A propos des derniers propos d'Alain (1)

Il y a d'excellents propos dans ces *Propos sur l'Éducation* que signe Alain, chez Rieder. Alain est un éducateur de profession, un éducateur qui, dans l'éducation du personnel pensant — voire « bien pensant » — de la Troisième République, une, indivisible et laïque, a même joué un certain rôle. On conviendrait volontiers que ce n'est pas une référence. Pourtant il n'est jamais oiseux d'entendre un praticien se mêler de théorie. Alain, qui se montre très dur pour M. l'Inspecteur en tournée, a d'abord ce mérite de connaître le métier. Comme il enseigne, depuis pas mal d'années, des générations de lycéens, il sait aussi qu'une des premières vertus de l'enseignement est la répétition obstinée. Il y reviendra souvent dans son livre. Sans qu'il s'en rende compte, peut-être. Ce qui serait une bien jolie façon de prêcher d'exemple. Quant au style des *Propos*, on croit permis d'en discuter. Avec son air d'accommoder la pensée en formules, il vous a un ton magistral qui ne laisse pas d'être assez fatigant. Pour ma part, je déteste le point et virgule. Qui dit trop ou qui ne dit pas assez. Il paraît que les mathématiciens en usent volontiers. C'est qu'il existerait nécessairement entre deux démarches de la pensée mathématique comme un passage à la fois ouvert et resserré. En tout cas, Alain parle fort doctement de la géométrie. Et, s'il nous fatigue, comme nous devons lui en savoir gré!

Car Alain n'est pas pour l'éducation facile. *Apprendre à lire et à écrire par jeu de lettres? A compléter par noisettes, par activité*

(1) *Les Diaboliques*, Un bonheur dans le crime...

(1) *Propos sur l'Éducation*, Paris, Rieder (Collection Europe).



de singe? Dès lors qu'on n'est grand que par le respect, l'enfant doit s'habituer à révéler les lois mystérieuses et hautes de l'Inconnaissable. « Le royaume des cieus souffre violence », avait dit le Christ. Si bercer n'est pas instruire, la vie morale n'est pas à s'asseoir.

Peut-être le pédagogue pousse-t-il à l'extrême les conséquences d'un principe de vertu formative. Est-il vrai de dire de l'expérience qui intéresse qu'elle est mortelle pour l'esprit? On retrouve dans pareille attitude quelque chose de cet orgueil qui pousse Alain à distinguer les hommes en deux catégories : ses propres disciples et les autres. L'égoctrisme du maître aboutit à des conséquences violemment antidémocratiques. Ce n'est pas le moins amusant des paradoxes de ce livre qui porte tout de même une signature chère aux pontifes officiels du radicalisme français. Qu'il faille amener les hommes à « se plaire finalement à ce qui de premier abord ne plaît point », j'en tombe d'accord. Et c'est, en matière d'éducation, le fin du fin. Mais, tout autant que du camelot qui, pour placer sa camelote, multiplie les grimaces et les ressources de son bagout, je me défie de ce barbacole, ennuyeux comme un rat mort et qui compte sur le prestige du pavot, des discours sans accent tombés de lèvres sans miel.

Il faut approcher une langue par les grands auteurs. Corollaire excellent. La Fontaine plutôt que Florian. Plutôt que les plats manuels de conversation, des phrases serrées, riches, profondes. On me montrait, pas plus tard qu'hier, de ces abécédaires niais qui sont la honte d'une pseudo-littérature enfantine :

*Le cheval a un beau poitrail.  
Son maître porte une médaille.  
Il dompte le fier animal :  
Rien n'est beau comme un cheval!*

Touchant la supériorité de l'école sur la famille, Alain se révèle moins averti que subtil. Il a soin de s'abriter derrière la religion chrétienne, allègue Polyeucte et les communautés religieuses. Et il tire des fusées comme ceci : *Les droits du chyle et les revendications de la pulpe nourricière firent toujours scandale devant l'esprit.* Pour Alain professeur, il y a aussi une question de métier. Mais la force du métier consiste-t-elle vraiment dans cette nécessité qui marque au visage les leçons du maître payé, qui vient à l'heure juste et qui s'en va de même? Certes, un père ruse, prolonge la leçon agréable, se montre plus exigeant pour de belles raisons de sentiment. Est-ce un tort? L'école, pour Alain, est une chose naturelle parce que le peuple enfant s'y retrouve en son unité. Dans la famille, l'enfant empruntait ce qui n'était pas de son âge. C'est pourquoi le pédagogue protège les enfants du contact des grandes personnes, défend aux grandes personnes de jouer avec les enfants. C'est aussi pourquoi l'enfant devrait être séparé de la nature. Ici, je demande à me séparer d'Alain. Assigner à l'école cette fonction de monde fermé, ce rôle de terrain uni où n'auraient accès ni les autres visages humains, ni les surprises de la vie réelle, c'est élever l'enfant dans une quiétude qui tire son efficacité des mirages de l'artifice. La famille et la nature servent à incliner l'enfant au culte de la tendresse, aux mille et une soumissions qu'exige le réel. Ce peuple enfant, dont il est question chez Alain, n'existe qu'en vertu d'une abstraction scolastique. A moins que l'expression ne désigne le microcosme où le plus individualiste des hommes fait tenir, loin des contingences familiales et naturelles, le « moi » — qui est haïssable.

\* \* \*

Voici qu'Alain passe à la question du *scibile*. Que faut-il savoir? Nul ne doit choisir. Pas plus la famille que l'Etat. Le choix est fait. Napoléon l'a dit : géométrie et latin. A condition d'élargir,

d'entendre par latin la poésie des grandes œuvres. Le programme est de choix, en effet : Thalès avec Homère. La géométrie est la clef de la nature. Et d'exalter cette science de la nécessité, qui procède « par étages de preuves ». La physique et la chimie viendront après. Pour les belles-lettres, on n'en saurait trop prendre. Je transcris ces quelques lignes qu'il faudrait graver dans le marbre au fronton de nos écoles primaires : *Jusqu'à sa douzième année que l'enfant apprenne à lire et encore à lire. Qu'il se forme par les poètes, les orateurs, les conteurs. Le temps ne manquera pas si l'on ne voulait tout faire à la fois. L'école primaire offre ce spectacle ridicule d'un homme qui fait des cours. Je hais ces petites Sorbonnes. J'en jugerais à l'oreille, et seulement par une fenêtre ouverte. Si le maître se tait, et si les enfants lisent, tout va bien.*

J'admire, chez mes aînés qui ont eu douze ans il y a un demi-siècle, cette solide culture à base de version latine, qui règle aussi l'esprit selon l'objet, et de nos grands classiques. Dans un pamphlet courageux et sévère (*Le Monde à l'envers*), M. René de Planhol vient de l'évoquer, cet honnête homme d'un autre âge, qui savait ce que furent Nausicaa et Didon, le mystère de la Caverne et la Louve romaine, qui gardait en lui « un peu de la sève de ce Platon, de ce Virgile, de ce Tite-Live, de ce Racine, de ce La Bruyère qu'il avait passé tant de saisons à déchiffrer ». Il faut rendre à Alain cet hommage qu'il continue de faire figure d'humaniste pur.

Un des propos les plus curieux de ces *Propos* discursifs concerne la leçon de bravoure. Alain, qui ne doit pas être un maître de conférences pour amphithéâtre à huit cents places retenues jalousement, redoute le diseur trop bien disant. Il a écrit là-dessus des pages pleines d'insistance, et qui donnent à réfléchir. Vous êtes devant une classe : marmots ou étudiants. Le démon de l'inspiration vous souffle des termes heureux et des cadences fort aimables. Pendant une heure d'horloge, vous vous excitez à ce jeu. Vous vous excitez sur commande, par métier bien appris, voire par vocation. Vous jonglez avec des boules creuses, mais dorées, avec des assiettes qui n'ont même plus l'air d'être plates. Sur la corde tendue vous multipliez les acrobaties. Vous allez jusqu'à jeter le balancier. Les enfants, vos jeunes gens vous suivent, les yeux ronds. Avec quelque profit? — Que non! répond Alain. *Les enfants lisent, écrivent, calculent, dessinent, récitent, copiant et recopiant... Beaucoup d'exercices au tableau noir, mais toujours répétés à l'ardoise, et surtout lents, et revenant, et occupant de larges tranches de temps... Beaucoup d'heures aussi à mettre au net sur de beaux cahiers... Enfin une sorte d'atelier.* Tel serait, d'après lui, l'emploi idéal du temps qui ne doit pas être perdu dans les écoles primaires.

Lecture d'abord. Voire l'écriture au tableau noir. Alain, en bon humaniste, parle aussi des tablettes. Il faudrait s'entendre. Certes, la leçon de bravoure est aux trois quarts vaine pour l'auditoire. Quand il parle de ce vague intérêt de curiosité qui attache l'enfant aux prouesses logomachiques du bavard en sa chaire ou sur son estrade qu'il arpente, Alain n'a pas tort. Sans compter que cette curiosité n'est rien moins que sympathique. Ce serait ici le lieu d'évoquer l'Anglais qui suivait le dompteur. Le dompteur sera-t-il mangé? Le maître trébuchera-t-il au détour d'une incidente? Mais de là à s'éterniser sur une maxime, à la mouler en lettres de forme!... Tout est dans tout. Sans doute, sans doute. Cependant j'ai souvent eu l'occasion de constater que si un peu de commentaire rapproche de la vérité, beaucoup de commentaire en éloigne. Je suis pour les lectures nombreuses, poussées en tous sens. C'est aussi l'avis de cet autre Alain qui avoue quelque part (p. 99) ne point voir de limites à la passion dévorante des Humanités, lesquelles signifient ici les langues anciennes et les langues modernes.

J'applaudis à la satire des leçons magistrales et des inspecteurs.

*Le métier de surveiller rend stupide et ignorant; cela est sans exception. J'ai dit du mal du style de pédant. Mais je m'en voudrais de ne pas recommander la lecture du LIII<sup>e</sup> propos. Nous sommes à la campagne. Sujet de la leçon : le Pinson. Les enfants ont tout observé. Ils savent la couleur des plumes, la livrée aussi de madame Pinson, la démarche balancée et non pas sautillante de l'oiseau, son vol en tourbillon, les modulations de son chant. Mais l'inspecteur, qui est l'auteur d'un recueil de vers (*Le Plectre d'ivoire* ou *la Flûte à neuf trous*), s'avise d'une seule chose : le chant d'un oiseau doit éveiller en nous des joies et des souvenirs. Où irions-nous, se dit-il, si les pauvres gens composaient leurs discours selon la vérité, et non plus selon la politesse? Cependant il suivait de ses yeux myopes les mouvements d'un pinson, sur la route, et des rimes oubliées lui revinrent. D'ailleurs ce pinson était un moineau. Mais qu'importe au poète?*

\* \* \*

Tout ce que dit Alain de la vitesse me ravit. Question de tempérament. Expérience faite, aussi. J'ai souvenance d'exercices d'analyse grammaticale où, passant du simple au complexe, progressivement, mais toujours en vitesse, mes jeunes élèves avaient atteint une virtuosité proprement étonnante. Dure méthode. Mais qui a l'avantage de faire jouer à la fois les ressorts du cerveau et le mécanisme de la volonté. Il faut lire vite, apprendre à reconnaître, d'un seul coup d'œil, un mot, une phrase, une page. Faire le contraire, c'est former de ces esprits bègues qui se querellent à la porte au lieu d'entrer. Il se pourrait donc qu'épeler fût un très mauvais départ. Et chacun sait qu'une méthode nouvelle de lecture propose aux enfants, à côté du dessin du mot appréhendé tout entier, le dessin de l'objet. L'esprit d'ensemble, c'est l'esprit. Une syllabe n'a pas de sens. C'est la phrase qui explique le mot. D'où je conclus qu'ils font fausse route tous ceux-là — et ils sont encore légion — qui, d'un texte donné, s'obstinent à expliquer en première analyse ce qu'ils appellent abusivement les « mots difficiles ».

Une fois mis sur le chapitre de la lecture intelligente et rapide, Alain devient incontinent. Toutes les leçons seraient de lecture. Foin du commentaire! Je serais assez de cet avis. Surtout pour ce qui concerne la lecture des chefs-d'œuvre dans le texte complet. Les parties ne servent qu'à renvoyer au tout. Il faut insister sur ce principe de haute sagesse, à l'heure où le *jus ratiocinandi* et la démanigaison qu'ont certains exégètes de paraphraser en vingt méchantes pages vingt beaux vers introduisent la mode des « pièces détachées ». Le contexte, c'est encore ce qui pèse le plus lourdement sur le texte qu'il faut entendre. L'on est aussi prié de renoncer aux notes. La note : *le médiocre qui s'attache au beau*.

Un plaidoyer pour *Télémaque* et les *Martyrs* laisse percer le bout de l'oreille anticléricale. Pour Alain, le catholicisme est beau dès qu'on n'y croit plus. Sa vérité serait d'ailleurs inséparable du paganisme qu'il a remplacé. Ce relativisme historique sent son Renan. Mais l'idée d'attribuer à Fénelon une place parmi les « sources » de *Zadig* est-elle un sujet de thèse pour les « liseurs de documents »? Dieu les bénisse! Je préfère lire l'almanach.

La question de la réforme de l'orthographe appelle des considérations qui ressemblent furieusement à tout ce qu'a dit Alain au chapitre de la lecture. C'est comme un leitmotiv. Celui qui lit des yeux sait naturellement l'orthographe. Faudrait-il amener l'enfant à lire sans parler? Pourquoi pas? La méthode Berlitz a bien des torts. Mais notre pédagogue, qui ne laisse pas de chercher midi à quatorze heures, me paraît d'humeur tâtilonne quand il incrimine, dans la lecture à haute voix, le diaphragme et les passions. La dictée muette — les mots apparaissant et disparaissant

sant tour à tour comme les caractères d'une enseigne lumineuse — n'apprendrait pas l'orthophonie. La récitation, par le fait même qu'elle éveille les passions, tombe dans le travers qui rend odieux à Alain, avec le travail de l'estomac (?), des poumons, de la gorge, de la bouche, l'intervention du cœur.

Éducateur, Alain ne se flatte pas de modifier par l'éducation la nature humaine. Spinoza lui a enseigné que la vertu est « un héroïque amour de soi ». Entendez par là que nul ne se sauve par la perfection d'autrui. Être soi-même : il faut s'accrocher à cette règle de vie. La manie d'imiter est de toutes la plus vaine. Sur ce point notre moraliste parle d'or. *A étudier l'égoïsme dans les hommes, on trouve que les hommes ne s'aiment guère. Comme c'est vrai! Puisque enfin l'imitation suppose qu'on est mécontent de soi. Je dis qu'il faut se penser soi-même universellement, et non pas comme une généralité; universellement comme unique et inimitable... Les grands esprits ne s'occupent qu'à vaincre des difficultés qui leur sont propres, et qu'ils trouvent dans le pli de leur humeur.*

J'ai déjà insinué que ces *Propos* avaient quelque chose de discursif. Autour de deux ou trois idées, qui sont à la fois au centre et à la périphérie, Alain fait de jolis crochets qui finissent toujours par revenir à leur point de départ. C'est la méthode de répétition. Mais alors que la publicité commerciale et le journalisme industrialisé procèdent par formules massives et figées (« Enfoncez-vous bien cela dans la tête! »), le plaisir d'un guide comme celui-ci est qu'il vous montre les mêmes paysages sous des éclairages différents.

À partir du LXVI<sup>e</sup> propos, nous sommes à nouveau dans les questions de langage, c'est-à-dire d'Humanités. *Il n'y a point d'Humanités modernes, par la même raison qui fait que coopération n'est pas société.* Admirable explication, et que je rapprocherais volontiers du discours de Renan sur l'idée de patrie. Il faut que le passé éclaire le présent. C'est même la seule utilité de l'histoire. Mais c'est aussi sa nécessité profonde. Au premier rang Alain met le grec, qui sert à nettoyer les pensées. Le latin a quelque épaisseur juridique. Il est de fait que le latin ne doit son rayonnement qu'aux marches victorieuses du légionnaire. Mais il nous est plus près. *Le grec instruit davantage; le latin prépare mieux.* Le latin nous ramène mieux surtout. Voilà la vérité. Il nous ramène à ces catégories verbales qui sont la forme adéquate de notre pensée parce qu'elles constituent l'expression directe de notre vie. Quant à la version allemande ou anglaise, quant à lire Goethe ou Shakespeare..., *le monde moderne, à partir d'eux, ne s'ouvre pas assez loin.*

\* \* \*

Tout ce que dit Alain de la Sociologie Positive, qu'il écrit encore par d'impressionnantes majuscules, me paraît faire date. Remette Auguste Comte en honneur, c'est renouer avec une génération qui s'est écroulée sous le poids de ses idoles. Ce positivisme est d'ailleurs une attitude assez homaisienne, par endroits. *Les dogmes de l'Église sont à première vue indémontrables et même absurdes. Soit donc, et laissons-les.* Cela n'a l'air de rien.

Le pédagogue donne aussi son sentiment sur la querelle des examens. Il serait assez partisan de ne distinguer que les meilleurs. Les autres feraient une cohorte indistincte et admirative. Peut-être qu'une mauvaise place est à l'origine d'une vie manquée. L'humiliation n'a jamais guéri personne. Et il s'agit d'éviter surtout cette résignation passive du dernier, du cancre rituel qui grimace une sourire à l'appel de son nom voué au mépris des petits camarades.

On trouve de tout dans les *Propos* d'Alain. Et même une philosophie de la dictature. Tout pouvoir est absolu. Tout pouvoir est militaire. La leçon du Fascisme : qu'il n'y a plus de pouvoir, quand le pouvoir n'est pas résolu à forcer l'obéissance. Parfait. Mais

cette limitation, ce contrôle, cette surveillance des terribles pouvoirs, qui s'en chargera? L'esprit? J'ai peine à croire que le citoyen qui délègue à un chef — ou qui lui reconnaît — l'autorité suprême, n'abdique pas, du même coup, par une sorte d'élan mystique qui fait la force explosive des régimes dictatoriaux, tout esprit de résistance et de critique.

Pour finir sur une note « conforme », pour faire plaisir à François-Albert et à Bayet, Alain entonne son couplet à la gloire de l'école laïque. Il paraît qu'elle a délivré les républicains de la peur. *Les prêtres ont peur et font peur.* Mais l'enfant qui aura sucé le lait fort avec les immortels principes aura une vue du monde sans tragédie. *Purifié de superstition, c'est-à-dire de la peur aux yeux fermés, l'esprit pensera bien sur tout, l'esprit saura ignorer, douter, conjecturer, inventer...* Ceci est à faire pleurer. On croit entendre le militant radical et barbu, dans le préau de la « laïque », une veille de consultation électorale. « L'absence de peur des bien pensants » : quel titre pour un Bernanos à rebrousse-poil!

Il faut fermer le livre avec une moue de dépit. Mais, pour me remettre dans la bonne veine, je relis les pages d'une ironie si sûre qu'inspiraient à Alain les scandales de l'Administration. M. Lebureau de Paris ressemble à M. Lebureau de Bruxelles. Je m'excuse de terminer sur une anecdote personnelle.

J'étais jeune professeur d'athénée, chargé d'un enseignement qui n'était pas bien lourd. Quand un de mes collègues, qui professait les sciences naturelles à raison de vingt heures par semaine, s'avisa de se décharger sur le nouveau venu de deux heures d'éléments dans les classes inférieures. Je fus donc prié d'exposer aux marmousets de sixième les premières notions de physique, de zoologie et de botanique. Il m'arrive de distinguer le chêne du sapin. Je savais que le singe n'est pas un rongeur. D'ailleurs, je puis à peine prendre en mains sans la briser une éprouvette. Il fallut recourir au ministre en personne (Camille Huyemans, pour ne par le nommer), pour qu'un préfet, respectueux par-dessus tout des droits de Géronte, consentit à faire cesser cette comédie sans gaieté.

Nourri dans le séraïl, Alain en connaît les détours. Si j'ai pris, à flâner à travers ses *Propos*, un vif plaisir, c'est, parfois, comme un plaisir d'initié, voire de complice. J'apprécie en gourmet la saveur d'un passage comme celui-ci. *Deux heures de français sont comptées comme on compte des balais. S'il apparaît que ces deux heures ne suffisent pas, on en ajoute une, faite au besoin par un autre professeur qui n'a pas son compte d'heures. Et tout est bien, sur le papier.*

*Une administration centrale a-t-elle jamais cherché autre chose? Qu'il s'agisse du théâtre français, d'un hospice, d'une piscine, d'une prison ou d'une école, ne s'agit-il pas toujours d'ancienneté, d'avancement, de titres, de faveurs, de solliciteurs, de crédits, d'économies, d'horaires? Audiences et dossiers, conflits entre bureaux, points de droit, précédents, c'est toujours le même art de gouverner sans savoir. Torpilleurs, avions, cuisines, pensionnés, mutilés, dommages de guerre, vaccination, enseignement, ponts, chaussées inondation, tout est égal. Tout cela donne occasion à un même travail abstrait que tout administrateur comprend aussitôt, et que nul autre ne comprend.*

FERNAND DESONAY,  
Professeur à l'Université de Liège.

## Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence sera faite le mardi 17 janvier, à 5 heures (Salle Patria) par

M<sup>me</sup> DUSSANE

Sociétaire de la Comédie-Française

SUJET : Le rire de tous les temps

Cartes en vente chez F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 15 frs.

## Un amateur : PEIRESC<sup>(1)</sup>

1580-1637

LE PRINCE D'AMOUR

Guerres civiles : il y en a chaque année, à cette époque; et la Provence doit compter encore avec un autre fléau : la peste. Pendant près de dix ans, chassée par les unes ou par l'autre, la famille de Reynaud de Callas devra errer de lieu en lieu. En 1580, la peste est à Aix : on fuit la ville intenable, et on se réfugie dans une maison des champs, au nord d'Hyères, dans ce petit village dont le nom, lui aussi, est mal fixé, et s'écrit alors tantôt Boisgency, tantôt Beaugentier ou Beaugensiers, — aujourd'hui Belgentier. C'est là que, le 1<sup>er</sup> décembre 1580, naît le premier enfant de Reynaud et de Marguerite, un fils auquel on donne les prénoms de Nicolas-Claude, celui de son grand-père et celui de son oncle : c'est le futur Peiresc.

Gassendi, qui fut son ami intime et son biographe, raconte, autour de cette naissance, d'étranges histoires, que la famille semblait avoir recueillies par le canal de Claude de Callas : ainsi, la sombre aventure de cette sorcière qui aurait jeté un sort à la mère et à l'enfant, alors âgé de deux mois, et les aurait rendus muets tous deux pendant un certain temps. Mais ce qu'affirme Gassendi sur cette époque reculée paraît fort sujet à caution. Ainsi, à l'en croire, on aurait donné pour parrain au petit Nicolas-Claude, suivant une coutume touchante et assez répandue dans la région du Var, le premier pauvre venu frapper à la porte du château : cependant l'acte de baptême de l'enfant, signé par le « curat » Gardans, dit formellement que « le perrin est maître Claude Fabris, conseiller du Roy en la cour du Parlement ». Ne nous embarquons pas dans ces recherches de préhistoire : il nous suffit de savoir que le petit « Nicolas-Claudou » a été baptisé « le jour Saint Estève », et de lui adresser le souhait par lequel le curé de Boisgency clôt l'acte officiel : « Per longua vie ».

\*\*\*

Il devait cependant être charmant, car, en 1593, pendant un court séjour à Aix, il est nommé Prince d'Amour.

Grande affaire, dans l'Aix d'ancien régime, que ces réjouissances de la Fête-Dieu. Cela commençait dès le lundi de la Pentecôte, par l'élection, faite par le conseil de ville, du Prince d'Amour, de son lieutenant et de l'abbé, tandis que des délégués du Parlement choisissaient un roi de la Basoche. Assistés de plusieurs bâtonniers et de deux guidons, ces dignitaires présidaient aux jeux et aux mascarades, qui se déroulaient suivant un cérémonial immuable, remontant au roi René. C'était d'abord le Grand jeu des Diables, où l'on voyait Hérode tourmenté par des démons porteurs de fourches; puis le jeu du Veau d'or, où, sous l'œil de Moïse, tenant les tables de la loi, les Hébreux lançaient en l'air, en évitant de le laisser choir, un chat enfermé dans un sac. Défilaient ensuite la reine de Saba avec ses dames d'atour, les mages conduits par la belle Estelle; le massacre des Innocents, symbolisé par de petits enfants se traînant à terre, tandis qu'éclataient pétards et coups de fusil, cet accompagnement obligé de toute fête provençale. Le défilé continuait : les Apôtres, Judas, le Christ portant sa croix; Adam et Eve; Abraham; sans oublier, bien entendu, les Saintes Maries; et, terminant le cortège, une vision lugubre, la Mort armée d'une faux, et une vision de confiance, le bon protecteur saint Christophe, représenté par un gigantesque mannequin.

Ce n'était pas tout : la veille de la Fête-Dieu, on admirait le cortège des dieux de l'Olympe, dont la cérémonie du lendemain marquait la déroute définitive : en tête marchait la Renommée

(1) Extraits d'un volume qui paraîtra bientôt sous ce titre chez Desclée, De Brouwer et Cie, à Paris, dans la collection « Temps et Visages ».

à cheval, sonnante de la trompette; puis Momus, une marotte à la main; ensuite Mercure, Pluton et Proserpine, Neptune avec son trident, Amphitrite, une troupe de faunes et de dryades, aux habits bordés de lierre, dansant au son des fifres et des tympanons; puis Pan, Bacchus, Mars et Minerve, Apollon et Diane, Saturne, portant un serpent qui se mord la queue, et, enfin, sur un char très brillant, Jupiter, Junon, Vénus et Cupidon, entourés de jeunes enfants symbolisant les ris, les jeux et les plaisirs.

Dans toute la ville, d'ailleurs, on rencontrait d'autres cortèges et d'autres mascarades : c'étaient les *Dansairés*, avec des casques surmontés de hautes plumes de couleur, et des jarretières garnies de grelots; c'était la *Pasado*, dansée au son du tambourin par les bâtonniers du roi de la Basoche; c'étaient surtout les populaires *Chivaoux frux*, sorte de cavalcade où chaque monture n'était qu'un simple cheval-jupon en carton, dont les évolutions étaient accompagnées par un air de fifre que l'on disait composé par le roi René lui-même, et que Bizet a repris dans la farandole de *l'Arlésienne*.

Tout se terminait à la cathédrale Saint-Sauveur, d'où sortait, pour clore par la prière ces journées de réjouissance, une immense procession, à laquelle participaient tous les corps constitués, les notaires, les quatre Facultés, le Parlement en robe, les confréries, le clergé, et l'archevêque portant le Saint-Sacrement sous un dais dont les cordons étaient tenus par les consuls. Quelles belles fêtes! Et dans tout cela, le Prince d'Amour tenait le premier rang : c'était lui le roi de ces dieux et de ces soldats, de ces musiciens et de ces danseurs, lui que l'on acclamait quand le cortège parcourait les rues d'Aix. J'espère que le jeune Nicolas Fabri, oubliant sa grammaire, son érudition et ses vers latins, a consenti à se laisser griser par cette royauté d'un jour, qu'avec ceux de son âge il a ri aux jeux des diables ou des innocents, qu'il a participé à la gaîté générale, enfin qu'il a pleinement joui de cette charge de Prince d'Amour.

Sa famille a dû trouver cela moins drôle; car cet honneur comportait des dépenses excessives, tant qu'en 1668 on dut supprimer le personnage. Il fallait, en effet, obligatoirement, offrir un banquet à tout ce monde, et cela n'allait pas sans frais, si l'on se reporte au « Rolle du repas » qui a été conservé :

Premièrement, une biche et un senglier.  
Plus deux mottons.  
Davantaige cinquante livres de bœuf.  
Plus vingt quindins.  
Encore douze chevreaux.  
Plus vingt-quatre dindons.  
Davantaige cinquante pères de poulets.  
Plus cinquante pères de perdrix.  
Davantaige douze lapins.  
Plus douze levreaux.  
Plus douze petits lapareaux.  
Plus quatre douzaines de tourtaelles.  
Plus quatre douzaines de cailles.  
Plus quatre douzaines d'oillans.  
Davantaige trente-six chapons.  
Encores huit chambons.  
Plus douze couchons de lait.  
Plus six livres de soucisses d'Espagne.  
Plus deux quintaux de lar.

Et le rôle de la pâtisserie comprend soixante-dix gros pâtés de toute espèce, et quatre douzaines de pâtés « de deux soulx », tandis que sur le rôle du dessert s'alignent quatre-vingt-dix tartes variées. Beau régime pour un écolier gastralgique.

#### PARIS, LONDRES, LES FLANDRES (1605-1609)

Paris! Grande joie : Peirese va pouvoir faire la connaissance de tous ces érudits avec lesquels il est déjà en correspondance. Naturellement, tous l'accueillent avec la plus grande bonté. L'historien Jacques-Auguste de Thou, président à mortier du Parlement, le mène visiter la bibliothèque du Roi, dont Isaac Casaubon, qui a enseigné le grec et le droit à Genève et à Montpellier, lui fait les honneurs; Paul Pétau lui montre sa merveilleuse collection, mille manuscrits et un riche médailler. Qui encore? Le jésuite Fronton du Duc, bibliothécaire du Collège de Clermont, qui a publié des ouvrages sur les Pères de l'Eglise grecque; Papire Masson, qui a étudié les évêques de l'ancienne France; Jacques Bongars, conseil-

ler d'Henri IV; les deux frères jumeaux Louis et Scévole de Sainte-Marthe, historiographes du Roi; les poètes Mathurin Régnier et Philippe Desportes; et François Pithon, et Mery de Vic, et Jean-Jacques de Roissy, et l'évêque de Beauvais René Potier de Blancmesnil — et, d'une façon générale, « tous les gens qui ont cabinet ». — Et des libraires, l'Angelier, Drouard, Morel; des graveurs, du Pré, Fontenay; des horlogers, Ferrier, Dieu; et le mouleur Durand, « à la porte de derrière du *Grand Cerf* »; et Charlet, « à gauche en entrant au Palais par la porte de la Pyramide, qui a la bonne cire d'Espagne »; et le tailleur Le Feure, mari de la perruquière en la rue Saint-Honoré.

Et les musées, les églises, Sainte-Geneviève et Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denis avec ses tombeaux! L'hiver passe vite, au milieu de tant d'amis et de tant de merveilles. Du Vair repart pour Aix, et Peirese ne l'accompagne que jusqu'à Orléans; car il a un autre projet : en mai 1606, il s'embarque à Calais pour l'Angleterre.

\* \* \*

L'Angleterre ne manquait pas d'intérêt : mais Peirese est surtout attiré par les Flandres, et, au lieu de rentrer directement en France, il gagne la Hollande. C'est là, en effet, que résident la plupart de ses correspondants, les anciens amis de Pinelli, les érudits avec lesquels il est en relations depuis l'Italie; aussi, traversant en hâte, sans presque s'y arrêter, Middelburg, Dordrecht, Rotterdam, Delft et La Haye, il se précipite à Leyde, et se jette dans les bras de Scaliger.

J'avoue que cette admiration passionnée pour le chronologiste gascon me chagrine quelque peu. Joseph-Juste Scaliger, fils du philologue Jules César — il était né à Agen en 1540 et devait mourir en 1609 — était un personnage assez insupportable. « Il eut peut-être, dit Perrault, une trop grande opinion de sa suffisance », et tous les contemporains sont du même avis. Vaniteux, ne reculant pas devant les injures et même les mensonges, il eut de nombreux ennemis, et les méritait. Si son *Thesaurus Temporum* l'a fait appeler, malgré quelques erreurs, le père de la chronologie, ses traductions d'auteurs latins sont faibles : et que dire de ses travaux mathématiques! Il prétendait que tout l'enseignement d'Archimède était faux, affirmait avec apreté que  $\pi$  était égal à  $\sqrt{10}$ , et engageait à ce sujet avec Viète et Romanus une violente polémique restée célèbre. Aussi est-ce avec inquiétude que je lis dans Gassendi qu'au cours de la longue conversation qu'il eut avec Peirese, Scaliger parla abondamment de la quadrature du cercle. Peirese était-il assez fort en mathématiques pour discuter avec lui en connaissance de cause, et pour comprendre ses erreurs de raisonnement? C'est, malheureusement, ce que nous ne savons jamais. Nous verrons bientôt, en Peirese, un de nos plus grands astronomes : mais il est bien difficile de dire ce qu'il valait comme mathématicien.

\* \* \*

Il reprend alors son voyage, visitant, comme il l'avait fait en Italie, les personnages célèbres et les antiquaires. Amsterdam le retient quelque temps, à cause des merveilles que l'on trouve chez les marchands en rapport avec l'Extrême-Orient : tel ce Jehan Wan Weli, où les aubaines sont nombreuses : « Tout ce qui arrive des Indes tombe entre ses mains. Il a des diamans à boisseaux, et aussi des madras de vert, de rouge, en si vives couleurs à façon de tapisserie. » Maintenant, c'est Enkhuisen où Bernard Paludanus possède une riche collection de fossiles, dont Peirese gardera toute sa vie le catalogue (1), puis La Haye où il est reçu par le théologien et historien Grotius, puis Schevevingen où il admire un char à voile, probablement inventé par le mathématicien brugeois Simon Stevin, permettant de se déplacer sur la plage avec une grande vitesse. A Delft, c'est le numismate Abraham Gorlaeus; à Anvers, le jésuite humaniste Adrien Schott et le célèbre imprimeur Moretus. Et voici Louvain, la métropole intellectuelle des Flandres.

Hélas! *L'Imperator* de la République des Lettres, celui qui, par son érudition colossale, est le type le plus achevé des humanistes de cette époque, le professeur dont la réputation européenne

(1) Carpentras, Ms. 1821, fol. 334 à 340.

attirait à Louvain les étudiants de toutes les nations, Juste Lipse, était mort depuis quelques mois, et Peiresc dut se contenter de prier devant son tombeau. Ajoutez à cela l'absence momentanée du grand géomètre Adrien Romanus, et vous voyez que l'époque de ce bref passage à Louvain a été vraiment mal choisie, puisqu'elle n'a pas permis à Peiresc de connaître ces deux hommes dont parlait, peu de temps après, l'astronome Froidmont lorsqu'il louait le Brabant « qui a donné à l'univers deux soleils, le soleil scientifique dans la personne de Romanus, et le soleil littéraire dans la personne de son ami, l'immortel Juste Lipse ».

On se console comme on peut en visitant l'Université, en flânant chez les antiquaires. Il y a là la veuve d'un fameux médecin d'Allemagne dont le nom commence par D — jamais Peiresc n'arriva à se le rappeler — qui possède des choses fort curieuses, en particulier deux lièvres cornus de Norvège : et comme l'un d'eux vient de mourir, Peiresc achète les cornes. Elle avait d'ailleurs bien d'autres raretés : « de petits saphirs et hyacinthes taillés de la nature comme les diamans » — que, toute sa vie, Peiresc regrettera de n'avoir pas achetés, car jamais depuis il n'en vit de semblables.

\* \* \*

Le voyage touche à sa fin : quelques jours à Bruxelles, où il loge à l'*Ecu de Hongrie*, chez maître Ambroise; puis Gand et Tournai; et un séjour de plus d'une semaine chez le duc Charles de Croy et d'Artschot, chevalier de la Toison d'Or, qui, en son château de Beaumont près de Mons, avait un splendide musée, « le plus riche cabinet qui se puisse voir ». Et Peiresc revient en France, rapportant des Flandres, comme d'Italie, de nombreux trésors : quarante pièces d'or mérovingiennes, cinquante deniers d'argent carlovingiens, et un sou d'or de Louis le Pieux, qui sera une des raretés de sa collection.

Paris, de nouveau, mais pour très peu de temps. Il est, en effet, au début d'octobre 1606, rappelé en Provence par la mort de sa belle-mère Catherine de Callas — et l'ère des grands voyages est close.

## ASTRONOMICA (1610-1612)

\* \* \*

Et l'astronomie? Très pris par ses autres occupations, Peiresc l'avait un peu négligée. Il en fait lui-même l'aveu dans une lettre (1) écrite à Paolo Gualdo le 20 février 1605, à l'occasion d'un phénomène astronomique important qui se produisit à la fin de 1604, l'apparition d'une étoile temporaire dans la constellation du Serpenteaire :

« J'étais, écrit-il, dans un petit bourg appelé Belgentier, voisin de Toulon, ce mois d'octobre passé, et je m'aperçus de la nouvelle étoile auprès de Jupiter à l'occident, mais n'ayant alors ni globe céleste ni aucun instrument de mathématique, et ayant délaissé l'étude et la pratique des mathématiques, j'aurais pu penser que c'était quelque planète dont le mouvement m'aurait alors été inconnu, si je n'avais pas remarqué qu'elle scintillait, ce qui me fit juger que c'était une étoile fixe, bien que sa grandeur me parût extraordinaire en ce lieu. »

Il est fort regrettable que Peiresc n'indique pas la date précise de son observation : il eût été intéressant de savoir quel jour il a remarqué cette *nova*, qui semble avoir été aperçue pour la première fois le 10 octobre par Brunowickius à Prague, et observée avec régularité à partir du 13 par Fabricius, puis du 17 par Kepler qui en a laissé une description précise jusqu'au moment de sa disparition totale, au début de 1606. Quoi qu'il en soit, on voit que l'astronomie, bien qu'un peu oubliée, intéressait toujours Peiresc : nous en avons une autre preuve dans l'observation qu'il fit, au même temps, d'une remarquable conjonction des trois planètes supérieures, Saturne, Jupiter et Mars. Pour le lancer tout à fait dans l'astronomie pratique, il suffisait d'un stimulant, d'un intérêt nouveau, qui n'allait pas tarder : nous sommes en effet à l'époque où la découverte des lunettes va révolutionner la science céleste.

\* \* \*

Nous ne savons pas encore avec certitude à qui l'on doit attribuer la gloire de cette étonnante invention. Dès 1538, on trouve dans l'*Homocentria* de Frascator un passage qui fait penser que ce savant

avait remarqué le pouvoir grossissant d'une combinaison de deux lentilles; G.-B. della Porta, ce Napolitain que Peiresc avait été visiter, en parle aussi dans sa *Magie naturelle* : mais il ne paraît pas que ces deux auteurs aient construit de véritables lunettes. Il n'en est pas de même d'un fabricant de besicles de Middelburg, nommé Jean Lippershey, qui demanda le 2 octobre 1606 un brevet pour l'invention d'un instrument « servant à faire voir au loin ». En 1608, le brevet lui fut refusé, sur la réclamation de Jacques Metius, d'Alcmaar, fils du géomètre Adrien Metius, qui disait avoir construit un tel instrument depuis plus de deux ans. De telles questions de priorité sont toujours délicates : nous savons combien il est difficile de dire, par exemple, quel est l'inventeur du cinéma. En tout cas, pour Peiresc, le problème semblait résolu : il avait en effet dans son cabinet le portrait de « Jacob Mutzius, *Adriani filius, Alganriensis, Telescopii inventor* ».

Quant à Galilée, qui prétend avoir découvert, à peu près en mai 1609, indépendamment des Hollandais, et par une série de déductions scientifiques, la propriété des lunettes, son affirmation est très sujette à caution, car dès avril 1609 on vendait couramment de ces lunettes dites hollandaises. Mais Galilée est incontestablement le premier à avoir tourné vers les astres un de ces instruments, construit par lui-même. Bien modeste encore, cette lunette : elle ne grossissait guère que sept fois, pas beaucoup plus que nos jumelles de théâtre : mais cela suffisait, un pas colossal était fait : Galilée fondait l'astronomie moderne.

La nouvelle, transmise sans doute par ses correspondants d'Italie, des premières découvertes de Galilée — les montagnes lunaires, les satellites de Jupiter, les phases de Vénus — dut réveiller en Peiresc l'ancienne ardeur astronomique; il se procura, dès qu'il le peut, plusieurs lunettes — il semble qu'il en ait eu jusqu'à cinq — et les installe, soit sur le toit de la maison d'Aix, soit dans une chambre dont une fenêtre donne sur le couchant. Chaque soir, à partir de novembre 1610 jusqu'en 1612, il met l'œil à ses instruments et tient de ses observations un journal très détaillé, que nous avons la chance d'avoir conservé, et qui, inséré par ses soins dans le recueil manuscrit (1) qui s'intitule *Astronomica*, constitue pour l'histoire de l'astronomie un document dont l'intérêt est inégalé.

Dès qu'il en est possession de ses lunettes, Peiresc s'occupe surtout des satellites de Jupiter.

C'est le 7 janvier 1610, à Padoue, que Galilée, observant Jupiter, vit autour de cette planète trois petites étoiles, deux à l'est et une à l'ouest. Le lendemain, elles étaient à l'est toutes trois. Il pensa d'abord qu'il s'agissait d'étoiles fixes par rapport auxquelles Jupiter se déplaçait; mais la persistance, les jours suivants, de ces petits astres au voisinage immédiat de la planète et la variabilité de leurs positions relatives lui firent rapidement penser qu'il s'agissait de corps en liaison avec Jupiter et tournant autour de lui. Le 13 janvier il découvrait le quatrième satellite.

Bien que son *Nuntius Sidercus*, où il expose ses observations, n'ait été publié qu'à la fin de 1610, la découverte avait néanmoins été communiquée aux savants du monde entier, et si certains, comme Kepler, accueillirent la nouvelle avec enthousiasme, d'autres, comme Clavius et les académiciens de Cortone, refusèrent de croire à l'existence réelle de ces astres, ne voyant là que des illusions d'optique engendrées par la lunette. Pendant toute l'année 1610, les astronomes, se procurant les uns après les autres des instruments, tentent d'observer les satellites; c'est, en Allemagne, Simon Marius, mathématicien de l'Électeur de Brandebourg, qui prétendit même, sans d'ailleurs en fournir de preuves convaincantes, qu'il avait vu ces astres dès la fin de décembre 1609; en Angleterre, c'est Harriot qui les observa pour la première fois le 17 octobre. En France, ce sont les savants d'Aix.

\* \* \*

Il y avait à Aix, à ce moment, un astronome qui jouissait parmi ses contemporains d'une très grande réputation. Il s'appelait Joseph Gaultier, et était né à Rians le 24 novembre 1564, fils de Suffren Gaultier et d'Anne de Flotte. Prêtre et docteur en théologie, vicaire général d'Aix, il est presque toujours appelé Gaultier de la Valette, du nom d'un prieuré voisin de Toulon dont il était

(1) Inédite. L'original est en italien. Bibliothèque de Nîmes.

(1) Carpentras, Ms. 1803.

bénéficier. Le droit et surtout les sciences l'intéressaient fort : Peiresc n'hésite pas à dire qu'il est « l'un des premiers mathématiciens du royaume ». Nous n'avons pas conservé grand'chose de lui : aussi pouvons-nous difficilement le juger. Mais il est certain que beaucoup de jeunes astronomes venaient à Aix exprès pour le consulter, et qu'on doit par exemple le considérer comme le maître de J.-B. Morin, d'Ismaël Boulliau, et même de Gassendi. Eut-il de l'influence sur Peiresc, plus jeune que lui de seize ans ? Je croirais plutôt que c'est le contraire. Ils ont souvent collaboré, mais toujours, semble-t-il, sous la direction de Peiresc ; et l'un des rares ouvrages de Gaultier qui soit parvenu jusqu'à nous, un mémoire (inédit) sur la détermination de la parallaxe solaire par l'observation des éclipses (1), est dédié à Peiresc avec toutes les marques d'un respect profond. Gaultier de la Valette, comme Peiresc, s'intéressa vivement à la découverte de Galilée, et installa lui aussi une lunette dans sa maison ; l'un comme l'autre s'efforcèrent d'apercevoir ces satellites auxquels Galilée, qui ne reculait pas devant la flatterie, suivant la coutume de l'époque, avait donné le nom d'*astres de Medicis*.

Le journal astronomique de Peiresc débute ainsi : « Le 24 novembre 1610 (mercredi), M. Gaultier a commencé à voir les planètes Médicées. »

Et, à la ligne suivante :

« du 25 novembre 1610. Nous avons commencé à les voir nous-mêmes. »

Gaultier de la Valette est ainsi, très probablement, le premier en France à avoir vu les satellites de Jupiter, et Peiresc l'a immédiatement suivi. Les observations de ce dernier se continuent à peu près chaque soir pendant les mois de décembre 1610 et janvier 1611, puis, moins régulièrement, jusqu'en septembre. Les positions des satellites sont soigneusement indiquées, avec des croquis et des notes explicatives, en latin. Très intéressé parce qu'il voyait, Peiresc, toujours généreux, veut faire partager son enthousiasme à ses amis : Gassendi nous raconte qu'il montra les nouveaux astres à du Vair et à d'autres personnages. Dans le diaire, plusieurs de ces visites sont signalées : il y a le baron de Flayosc, le sieur de Meaux ; quelques-uns de ces observateurs bénévoles tracent même des croquis assez gauches, comme un certain Jacques Gantez, qui travaille avec Peiresc pendant deux mois, ou M. de Vauhbouges, ou le Père de Sainte-Marguerite. Le petit observatoire d'Aix commence à être un centre scientifique fort actif.

\* \* \*

Les satellites, nous l'avons dit, étaient désignés sous le nom global d'*astres médicéens*, malgré Simon Marius qui les aurait voulu brandebourgeois : chacun prêchait pour son saint. Mais on n'avait pas encore imposé de dénomination particulière à chacun de ces quatre corps célestes. Peiresc s'en préoccupe de très bonne heure, et il a raison : car pour la commodité des observations particulières et générales, une entente sur ce point entre les divers astronomes était nécessaire. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1610 il baptise chacun des satellites, écrivant sur son diaire, comme pour s'en excuser, cette épigraphe tirée de *De Finibus* de Cicéron : *Nomina nova novis rebus ponenda sunt*. Et, puisqu'on avait adopté les Médicis comme parrains, il continue dans le même sens : le plus brillant sera *Cosmus maior* ; le plus faible, *Cosmus minor* ; et les deux autres seront respectivement *Ferdinandus* et *Franciscus* : voilà tous les ducs de Toscane à l'honneur. Mais quelque temps après, Peiresc se ravise : ne serait-il pas bienséant de faire une place à ces deux Médicis qui sont montées sur le trône de France ? Et il corrige : au plus beau satellite, au plus éclatant, le nom de la reine régente : Côme le Grand fera place à *Marie*, et l'autre Côme à *Catherine* ; tandis que les deux ducs François et Ferdinand, délibérément mis de côté, deviendront *Côme I* et *Côme II*. C'est à ces désignations que Peiresc s'arrêtera définitivement.

La postérité ne le suivra pas, et délaissera cette politique. Elle n'écouterait pas davantage Simon Marius qui, assimilant ces satellites tournant autour de Jupiter aux planètes du système solaire, proposait les noms trop compliqués de *Mercurius Jovialis*, *Venus Jovialis*, et ainsi de suite : elle se ralliera à l'idée de Galilée et adoptera les dénominations mythologiques, en rapport fort étroit avec Jupiter, de *Io*, *Europe*, *Ganymède* et *Callisto* ; cepen-

dant que les astronomes d'aujourd'hui, dépourvus de poésie, se contentent des simples chiffres I, II, III et IV (1).

\* \* \*

L'observation des satellites de Jupiter, en dehors de son intérêt immédiat, présentait-elle quelque utilité pratique ? Galilée l'a pensé, et Peiresc également, sans que l'on sache si des échanges de vues sur cette question aient eu lieu entre les deux astronomes. Les nouveaux astres pouvaient servir à la détermination des longitudes terrestres. Lorsqu'on observe, en effet, de deux lieux différents, un même phénomène astronomique, la différence des heures auxquelles l'événement a été vu en l'un et l'autre endroit donne la différence de leurs longitudes. Jusqu' alors, les seuls phénomènes utilisés dans ce but étaient les éclipses lunaires : les configurations des satellites joviens pouvaient, crurent Galilée et Peiresc, remplir le même office. L'expérience prouva d'ailleurs que cette méthode, très bonne en soi, était, à l'époque, d'une réalisation encore malaisée : mais les astronomes du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ayant quelque peu perfectionnée, en tirèrent un excellent parti. Peiresc, cependant, se lance dans l'étude de la question. Deux choses étaient nécessaires pour passer à la pratique : d'abord, déterminer avec précision le mouvement des satellites et en dresser des tables ; ensuite, collaborer avec un astronome qui, à l'étranger, observerait ces astres en même temps que les savants provençaux.

La détermination du mouvement des quatre astres avait été faite par Galilée : Peiresc la reprend, aidé par Gaultier et deux jeunes élèves de ce dernier, J.-B. Morin et Pierre Robert ; ses chiffres sont beaucoup plus exacts que ceux de l'astronome Padouan. Comme tous les savants de l'époque, Peiresc admet que les satellites de Jupiter circulent sur des orbites ayant la forme de circonférences ; il s'agit donc de déterminer le rayon de ces orbites et le temps de chacune des révolutions. Avec les moyens encore rudimentaires dont il disposait, nous devons admirer qu'il ait trouvé, par exemple, pour la révolution du satellite I, 84 heures, et de III, 170 heures, alors que les nombres aujourd'hui adoptés sont respectivement 85 et 171 (2). C'est en utilisant les résultats de Peiresc que l'astronome flamand Godefroy Wendelin montra que les lois de Kepler, établies pour les planètes, s'appliquaient aussi au système des satellites de Jupiter.

Quant aux tables permettant de calculer la position de chaque satellite pour une heure donnée à l'avance, nous les avons conservées en manuscrit. Rédigées avec grand soin, disposées de façon commode, elles auraient, sans aucun doute, pu rendre des services. Il est évident que Peiresc se proposait de les faire imprimer. On trouve, sur diverses feuilles annexes, des fragments qui paraissent destinés à une préface ; et l'on possède un dessin qui aurait très probablement servi de frontispice à la brochure : c'est une allégorie, qui ne manque pas d'élégance, à la gloire de l'astronomie, et en même temps des Médicis ; une indication nous apprend que l'auteur en est Chalette, peintre officiel de la ville de Toulouse, avec qui Peiresc était en relations épistolaires. Deux autres esquisses non terminées sont jointes à cette planche dans le volume des *Astronomica*. Donc tout était prêt pour la publication de ces tables : cependant, elles n'ont jamais été imprimées.

Pourquoi ? D'après Gassendi, Peiresc, apprenant que Galilée travaillait de son côté à la construction de tables identiques, aurait volontairement tenu les siennes secrètes afin de laisser à son ancien maître la gloire de cette publication. Cette générosité, cet effacement amical sont bien dans le caractère de Peiresc, toujours prêt à rendre service et ne recherchant en aucune façon la notoriété. Mais je crains que la véritable raison ne soit pas là. En bon Méridional, aussi changeant qu'enthousiaste, s'emballant pour mille choses et incapable de les pousser jusqu'au bout, Peiresc a, sa vie durant, tout commencé sans rien finir. A toutes ses vertus, serviabilité, bonté, désintéressement, n'ajoutons point la persévérance dans l'effort. Ces tables des satellites de Jupiter me paraissent être un bel exemple de travail entrepris dans la

(1) La concordance entre ces dénominations diverses est la suivante : I (le plus proche de Jupiter) = Io = *Cosmus minor*.

II = Europe = *Cosmus maior*.

III = Ganymède = *Maria*.

IV = Callisto = *Catharina*.

(2) En ce qui concerne les moyens mouvements de ces astres, les nombres trouvés par Peiresc pour les satellites III et IV diffèrent de moins de deux minutes de ceux que déterminera plus tard Cassini.

(1) Plusieurs copies de ce mémoire, et une traduction latine, sont conservées à Carpentras, Ms. 1832, fol. 233 et suivants.

joie de la nouveauté, et dont Peiresc s'est lassé au bout de peu de temps, parce que quelque intérêt différent avait surgi.

\* \* \*

La seconde idée de Peiresc, à savoir l'essai de détermination pratique des longitudes par l'observation des Médicéens, fut exécutée presque en même temps, mais sans grand succès. Dans l'entourage immédiat des Callas se trouvait un certain Jean Lombard, qui par la suite devint contrôleur des édifices civils de la Provence; nous le trouvons, dès le début, auprès de Peiresc comme aide bénévole dans les observations astronomiques, et c'est lui qui va être chargé de mettre à l'épreuve la méthode des longitudes. Le 30 décembre 1611, Jean Lombard, muni d'instruments, quitte Marseille pour Malte, où il arrive le 5 janvier. Dès le lendemain, il mesure la latitude par une hauteur du soleil, observe la déclinaison de l'aiguille aimantée, puis note avec soin, le soir, les configurations des satellites de Jupiter, que Peiresc observe de son côté, à Aix. Le 15 janvier, le voyageur quitte Malte pour la Méditerranée orientale, et fait escale à Chypre et à Tripoli de Syrie, d'où il repart pour la France le 15 mai. Les traversées sont mauvaises et Lombard écrit à Peiresc : « Je vous assure que cella ma fort dégoûté de cette naviger, et si Dieu me fait la grace de retourner à notre maison jamais la mer ne me tiendra plus à son sujet. » Quant au résultat cherché, il n'est pas atteint : le simple examen des positions relatives des satellites ne peut en effet suffire pour déterminer les longitudes : il faut utiliser leurs éclipses, et ce phénomène était encore inconnu. Peut-être d'ailleurs est-ce Lombard qui, dans ce périlleux voyage, observa le premier une éclipse de satellite de Jupiter.

\* \* \*

Quelques intéressantes qu'aient pu être, à cette époque, les observations du système jovien, ce n'étaient pas les seules capables de passionner un astronome. Vers la fin de septembre 1610, en effet, Galilée lançait, suivant l'usage du temps, une phrase anagrammatique :

*Haec immatura a me iam frust a leguntur, o. y.*, dont peu après il rétablissait le véritable sens :

*Cynthiae figuras emulatur mater amorum.*

Il venait en effet de découvrir les phases de Vénus et d'observer la succession de ces aspects changeants, dus à sa révolution autour du soleil et aux diverses positions qu'occupe de ce fait, par rapport à la terre, son hémisphère éclairé, montrant la planète sous l'apparence d'un croissant, puis d'un demi-cercle, et ainsi de suite, tout de même que la lune. Dès le 12 février 1611, Peiresc trace, sur son diaire, un croquis de Vénus « *cornicu ala* » ou « *ja cala* ». Mais à plusieurs reprises, il croit voir la planète accompagnée de deux satellites, symétriquement disposés, en croissant eux aussi; un certain jour même, il lui semble apercevoir plusieurs satellites formant autour de l'astre une sorte de couronne : fausses images, évidemment, engendrées par les défauts de l'objectif; mais observations malgré tout intéressantes, au point de vue historique, de même que celle du 27 mai suivant où Peiresc pense voir Jupiter lui aussi en forme de croissant — car elles font toucher du doigt l'imperfection encore bien grande des instruments, et montrent que ceux qui attribuaient à des erreurs d'optique les découvertes de Galilée, tout en ayant tort en l'espèce, avaient cependant raison de se méfier.

La lune, les étoiles, tout cela aussi est beau à regarder. Les papiers de Peiresc contiennent plusieurs croquis de la surface lunaire, et relatent une observation de la voie lactée, faisant allusion au nombre immense d'étoiles qu'y montre la lunette.

Et c'est l'un de ces soirs — à peine venait-il de recevoir ses instruments — le 26 novembre 1610, que, détournant pour quelques instants sa lunette de Jupiter dont il a observé soigneusement les satellites, Peiresc la dirige vers cette magnifique constellation d'Orion qui vient de surgir à l'Est : un peu au-dessous de ces trois étoiles qui forment le Baudrier, et que, dans nos campagnes, on nomme les Trois Rois, il vise celle que plus tard on appellera  $\theta$  : et ce qu'il voit le surprend, si bien qu'il le note sur son journal : on dirait, autour de cette étoile, un petit nuage éclairé; tous les jours, du 4 au 10 décembre, le même objet mystérieux apparaît : c'est quelque chose de nébuleux, et c'est ainsi que le diaire le

désigne : *nubecula*. Qu'y a-t-il donc? Il y a que Peiresc vient de découvrir la grande nébuleuse d'Orion.

\* \* \*

On a fort longtemps attribué cette découverte à Huyghens, qui parle de cette nébuleuse en 1659; puis on remarqua que Cysatus l'avait vue en 1618. C'est seulement de nos jours que l'attention a été attirée sur ces quelques lignes du manuscrit de Carpentras, qui montrent que Peiresc a été le premier à l'apercevoir. Et comme on avait l'habitude de penser que la nébuleuse la plus anciennement connue était celle d'Andromède, observée par Simon Marius le 15 décembre 1612 (vieux style), on voit que la gloire de Peiresc est double : non seulement il a découvert la nébuleuse d'Orion, mais il est le premier être humain à avoir vu l'une de ces formations extraordinaires, dont la distance à la terre se compte par les millions d'années que met leur lumière pour nous parvenir, et dont la figure et l'évolution posent aux cosmogonistes des problèmes encore loin d'être résolus.

Voilà donc une magnifique découverte, une de celles qui suffisent à rendre un nom immortel : et parmi ces « amateurs », qui, observant par délassement, se sont tout à coup révélés grands astronomes, à côté du conseiller d'Etat de Dessau, Schwabe, qui découvrit la périodicité des taches solaires, nous placerons le conseiller au Parlement de Provence, Peiresc, qui découvrit les nébuleuses.

Mais, encore une fois, pourquoi ne chercha-t-il point à exploiter cette découverte? Pourquoi, au bout de quelques jours, ne trouva-t-on plus, dans son diaire, d'observations relatives à cet objet qui l'avait intrigué? Pourquoi n'en écrivit-il à aucun de ses correspondants? Pourquoi, lorsqu'il connut Gassendi, ne lui en parla-t-il jamais? Trouvons-nous là encore un exemple de cette versatilité qui l'entraînera toujours vers des idées nouvelles et l'empêchera de rien approfondir? Peu importe : les faits sont là, et le journal de Carpentras : Peiresc n'a pas soupçonné la grandeur de sa découverte, il l'a peut-être oubliée aussitôt faite : mais elle lui appartient.

PANGLOSSIE (1637)

1637. Peiresc est dans sa cinquante-septième année. Mais son esprit, toujours ardent, toujours aussi jeune que lorsqu'il parcourait l'Italie ou les Flandres, est dans un corps de vieillard. De plus en plus, la maladie le tient : il est oppressé, respire mal, et songe un instant à aller aux eaux d'Encausse, pour la poitrine. Il décline rapidement, et fait preuve, dans ses lettres, d'une grande lassitude. On ne le voit plus guère dehors : il reste souvent au lit, et ne se lève qu'« au bon du jour ». Lui si assidu jadis à suivre toutes les processions, à visiter les églises, lui qu'on rencontrait si souvent sous ces porches, où, près de trois cents ans plus tard, mendiera Humilis, il obtient à présent la permission de se faire dire, fréquemment, la messe dans sa chambre. Pourtant son activité intellectuelle n'est en rien diminuée : il se lance même dans de nouvelles études, et se met à travailler la langue bretonne, cherchant à y retrouver des racines latines. Les lettres qu'il écrit quelques jours avant sa mort à Holstenius, à Bouchard, à Menestrier sont, comme d'habitude, pleines de renseignements archéologiques, de demandes d'inscriptions antiques, de remerciements pour quelque pièce reçue. Pour qui ne le voit pas, il semble toujours le même.

Depuis deux ans, une autre question le préoccupe beaucoup : la présence des Espagnols aux îles de Lérins. On connaît cet épisode maritime de la guerre de Trente-Ans : le 13 septembre 1635, le duc de Ferdinandina, général des galères, occupait brusquement les deux îles, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et s'y retranchait, menaçant Cannes, Fréjus et le littoral. Comme tous les Provençaux, Peiresc est très affecté par cette démonstration navale, et se tient au courant des moindres mouvements des Espagnols; dans une de ses liasses (1), il conserve une quantité de lettres, notes, relations relatives à l'événement : ses amis Aycard, Antelmi lui envoient, presque au jour le jour, des renseignements sur ce qui se passe aux îles; le plus minime incident — arrivée à Sainte-Marguerite de nouvelles galères ennemies, tentative de descente des Espagnols sur la côte aux environs d'Agay, capture par la garnison de Fréjus de deux brigantins désemparés par la tempête — est l'objet de commentaires étendus, comme s'il s'agissait de

(1) Carpentras, Ms. 1828.

faits d'armes éclatants. Enfin, en mai 1637 — un mois à peine avant sa mort — Peiresc voit avec joie la fin de ce cauchemar. Ses dernières lignes à Gassendi sont pour annoncer que la reprise des îles peut être considérée comme imminente, et que les Espagnols seront « obligés de capituler dans les vingt-quatre heures. Ainsi soit-il! », le 12 mai, il écrit avec enthousiasme aux frères du Puy que tout est terminé, et que, sous le commandement du comte d'Harcourt, « la bannière de France a été arborée en mesme temps sur tous ces fortz et redoubtes ».

Quant aux amis, il continue à en recevoir, que ce soient les vieux amis d'Aix ou des visiteurs de passage : le cardinal Thodore Trivulce, vice-roi d'Aragon; le nonce Caraffa; et ce fameux Thomas Campanella, personnage étrange, illuminé, aux idées subversives, qui passa vingt-sept ans dans les cachots de l'Inquisition, dont il fut délivré par la bonté d'Urbain VIII, et qui se réfugia en France, où Richelieu l'accueillit.

Est-ce parce que ces visiteurs, trouvant Peiresc affaibli et changé, avaient fait courir des bruits fâcheux sur sa santé? Toujours est-il que, vers le mois de mai 1637, ses amis de Rome croient à sa mort, et que Valavez reçoit plusieurs lettres de condoléances. Ne vous arrêtez pas, écrit Peiresc à Menestrier, « aux bruits de ma mort prétendue, esperant de vivre aultant et possible plus que ceux qui se donnent carrière à forger de cez nouvelles a perte de vie... ».

Mais, sur ce corps de tuberculeux, le moindre coup de froid va être mortel, et, un mois après avoir écrit ces lignes pleines d'espérance, Peiresc sera brutalement abattu, à la suite d'une minime imprudence.

\* \* \*

Voici juin : chaque année, dans la France méridionale, comme on s'en rend compte à l'examen des moyennes météorologiques, un notable abaissement de température se produit aux environs du 10. Précisément, dans la nuit du 9 au 10, Peiresc prend froid. Confiant dans la chaleur des jours précédents, il laisse ouverte la fenêtre de sa chambre, et néglige de changer de chemise après les transpirations qu'il subit comme chaque nuit. Le matin, il a des frissons, des maux de tête : suivant la médication universellement admise, il se met à la diète toute la journée. Vers le soir, cependant, il reçoit quelques amis, et, bien que fiévreux, les reconduit à la porte, où l'air frais le surprend encore.

Le lendemain, jeudi 11 juin, jour de la Fête-Dieu, il reste alité, souffrant dans tous les membres. On s'empresse autour de lui : ses familiers sont là, Corberan, le secrétaire Parrot, et Gassendi, à qui nous devons le récit, presque heure par heure, de ses derniers jours. Le 12, le médecin est mandé : c'est un nommé Jean Salvator, qui, fidèle aux préceptes de la Faculté, fait immédiatement une saignée. *Postea seignare*. Peiresc a tout de même de la chance : une maladie courte, un seul praticien à son chevet : il ne sera pas aussi torturé, au nom de la science, que le malheureux Gassendi : dix-huit ans plus tard, sept médecins des plus fameux et une nuée d'apothicaires, avec douze saignées, sept purges et vingt-deux lavements, mettront au tombeau l'ancien précepteur de Molière.

Le samedi 13 juin, les douleurs de tête et la fièvre continuent, mais le dimanche, se sentant un peu mieux, Peiresc essaie d'écrire, avec beaucoup de peine; et Gassendi, rassuré, envoie aux de Puy des nouvelles qu'il croit meilleures : « J'ose vous donner parole qu'il n'y a rien à craindre ». Les jours suivants, fièvre encore, et insomnie; le 16, renonçant à tenir lui-même la plume, Peiresc dicte une lettre pour Valavez, qui est alors à Paris.

Le mercredi 17, la fièvre augmente; il a même un peu de délire, et la respiration devient très difficile; il subit une seconde saignée, au pied droit, « pour éviter le délire ». Petite accalmie le jeudi : mais le vendredi 19 le délire reprend. Comme toujours en pareil cas, les préoccupations habituelles apparaissent dans les discours incohérents du malade : Peiresc, dans son délire, parle vaguement de points d'érudition. Cependant il reconnaît Gassendi et cause avec lui.

La journée du 20 est meilleure : vers midi, pourtant, un léger délire; Peiresc demande instamment à Gassendi de ne pas le quitter, et n'accepte de soins que des mains de son ami. Le dimanche 21, l'état s'aggrave beaucoup : le délire est violent, des pustules se montrent sur le dos, et le médecin prescrit l'application de ventouses. Vers le soir, ses amis tiennent conseil, et, devant l'imminence du danger, lui demandent s'il veut recevoir les Sacraments — ce qu'il accepte aussitôt.

Aussi, le 22, le recteur de l'Oratoire, Jacques de Rès, son confesseur habituel, est-il appelé de grand matin; puis le P. Minuti,

tout ému devant l'état de l'ami qu'il vénère comme un maître, célèbre la Sainte Messe dans la chambre et lui donne le Viatique.

Le soir, en présence de Gassendi, de Corberan, d'Agarrat, de tous ceux qui l'ont jadis aidé dans ses travaux, et qui ne peuvent se résigner à le voir disparaître si rapidement, Peiresc, avec la plus parfaite lucidité d'esprit, dicte son testament.

« Premièrement, — ainsi débute la pièce — comme fidèle chrestien, a recommandé son âme à Dieu, son Créateur, et à la glorieuse Vierge Marie, sa mère; et pour son corps, a dicté vouloir estre enseveli dans l'église des frères Prescheurs, et à la sepulture de ses ancêtres... »

Pour leurs œuvres pies, il laisse alors trois mille livres aux Oratoriens d'Aix, trois cents aux Dominicains, et, nommément, cinq cents au P. Théophile Minuti.

Viennent alors les legs aux amis :

A Gassendi : « tous les instruments et livres de mathématiques qu'il a, et encore cent volumes de ses autres livres, tels que ledict messire Gassendy voudra choisir, comme aussi le portrait de M. Vandellin ». Ces lunettes astronomiques au moyen desquelles Peiresc avait fait tant de beaux travaux ne pouvaient tomber entre des mains plus dignes.

A Borriilly, le portrait de Rubens par Van Dyck.

A Balthasar de Vias, six de ses médailles d'or, au choix.

A l'avocat Arthur d'Olivari, une de ses bagues antiques, « telle qu'il lui plaira choisir ».

A Charles-Annibal Fabrot, professeur de droit, « demie-douzaine de ses livres manuscrits ».

A Scipion du Périer, ses Pandectes florentines.

Voici maintenant les sommes qu'il laisse à ses serviteurs, à tous ces hommes de confiance qu'il a eus autour de lui : 500 livres à Nicolas Lombard, son filleul — fils de ce Jean Lombard qu'il dressa autrefois à l'astronomie; 300 livres à Balthasar Grange, qui fut si précieux lors de l'entrée à la Visitation de Claire de Valavez; 500 à son secrétaire, François Parrot, qui a passé tant d'heures à recopier ses lettres; 300 à Antoine Agarrat, le secrétaire de Gassendi, auxiliaire si avisé pour les observations scientifiques; et autant à d'autres personnages moins connus, Paul Felmier et Nicolas Souchet.

Enfin, 1,500 livres à Claude de Rians, son neveu : ce n'était plus le moment de songer à la brouille.

Et tout le reste à son légataire universel, Palamède.

Puis, au moment de clore le testament, Peiresc fait ajouter qu'il prie son frère « de disposer du Pentateuque Samaritain suivant ce qu'il lui a dicté ». Il voulait que le trésor de sa bibliothèque fût remis au cardinal Barberini.

« Et le dit testateur n'a peu signer à cause du tremblement des mains. »

\* \* \*

Mardi 23 juin. Un nouveau mal vient le tourmenter : il souffre de rétention d'urine, et le chirurgien tente, pour le soulager, une intervention très douloureuse. Le délire recommence : mais, à midi, Peiresc appelle Gassendi et lui demande s'il a observé, comme chaque jour, la hauteur du soleil au gnomon, et si les nombres trouvés, à cette époque de solstice, sont satisfaisants. Ce sont ses adieux à la science, qu'il a tant aimée, et à laquelle il a fait faire tant de progrès.

Maintenant, l'adieu à l'amitié.

\* \* \*

Nous voici au matin du 24 juin. La nuit a été mauvaise : c'est l'heure de l'Extrême-Onction. Le curé de sa paroisse, Augier, successeur du saint père Yvan, la lui apporte, et il reçoit en pleine connaissance, faisant le signe de la croix avec les assistants. Quand le prêtre va se retirer, Peiresc lui dit avec effort : « Je vous suis bien obligé », et demande tout bas à un de ses amis qu'on lui donne douze livres pour les œuvres paroissiales. Ce sont ses dernières paroles. Peu après, le père Minuti lui donne l'absolution générale, l'invite à pardonner à ses ennemis. Un signe d'assentiment. Mais Peiresc avait-il donc des ennemis? Pouvaient-on le connaître, ou simplement lui écrire, sans être immédiatement en sympathie avec lui?

Enfin, vers midi, voici des syncopes, des suffocations. C'est la



fin. Son confesseur l'exhorte, et lui demande de faire, une dernière fois, un signe de piété : il ne peut que lever les yeux vers le ciel : et un peu avant 3 heures, Peiresc expire, entre les bras de Gassendi, de Minuti et de l'oratorien de Rès.

Gassendi prend alors la plume, et écrit dans son *diare astronomique*, négligé depuis plusieurs jours : « Tous ces soirs-ci le ciel fut beau, mais je n'eus pas le cœur à observer à cause de la maladie, qui avait commencé le 10, et de la mort douloureuse, qui arriva ce 24 un petit peu avant 3 heures de l'après-midi, de l'excellent Fabri, homme incomparable, et bien supérieur à toute louange. »

\* \* \*

Pingré, dans ses *Annales célestes*, écrit, à la date de 1637 : « L'astronomie perdit cette année, non pas tout à fait un grand astronome, mais un amateur auquel l'astronomie, la physique, etc., avoient les plus grandes obligations. »

Un amateur. C'est bien, je crois, le mot qui caractérise Peiresc : il a été un amateur dans tous les sens du terme.

Qu'est-ce, en effet, qu'un amateur ? C'est d'abord, et surtout, l'homme qui prend intérêt à des disciplines dont sa profession principale semblerait devoir l'éloigner. En ce sens, nous disons, par exemple, que deux de nos plus grands mathématiciens du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, l'avocat François Viète et le conseiller Pierre de Fermat, ont été des amateurs. Peiresc est un autre exemple de cette classe de savants non professionnels, qui tend aujourd'hui à disparaître. La science officielle, nous la voyons représentée autour de lui, l'astronomie par Galilée, professeur à Padoue et à Pise, par Gassendi, professeur au Collège de France, l'histoire naturelle par Richer de Belleval, directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, l'érudition par Holstenius, bibliothécaire de la Vaticane, ou par Casaubon, professeur de grec en diverses universités. Lui, c'est par amusement, par curiosité, que, dans les loisirs que lui laissait sa charge de conseiller, il a collectionné les livres et les antiques, il a disséqué des animaux, il a dressé une lunette sur sa terrasse. Et non point amateur dans une ligne unique : car il y en a plusieurs en lui, l'astronome, le jardinier, le géologue, le biologiste, le numismate, l'archéologue, quoi encore ? C'est le prince des amateurs.

Mais Pingré a tort lorsqu'il refuse à Peiresc le titre de grand astronome. Un amateur, dans la discipline qu'il cultive à côté de sa profession normale, peut être grand : Viète a fondé l'algèbre, et Fermat le calcul intégral. Les amateurs divers dont la réunion forme l'amateur Peiresc sont tous grands — et parfois immenses. « Un amateur de génie », l'a nommé avec raison Léopold Delisle. C'est un grand naturaliste, celui qui a découvert les chylières de l'homme et déterminé l'origine des prétendues pluies de sang ; c'est un grand géographe, qui a réduit de deux cents lieues la longueur admise pour la Méditerranée ; un grand archéologue, qui a tenté d'acquérir les marbres de Paros, et qui a réuni une collection magnifique d'antiquités provençales ; un grand historien, qui a compris le premier la valeur historique de la médaille, de l'inscription ou du diplôme ; et c'est un grand astronome, qui a découvert la nébuleuse d'Orion et entrepris la première carte lunaire.

Il y a aussi, dans le « mot amateur », quelque chose d'aimable, qui rend sympathique le personnage auquel il s'applique. On dit volontiers de quelqu'un : « C'est un amateur », et cela évoque aussitôt un homme heureux, un mécène souriant, vivant parmi de belles choses, et sachant les apprécier. Peiresc réalise encore à merveille ce nouveau type d'amateur. Amateur de peinture, dans son *estude* où les Rubens voisinent avec les Pourbus et les Finsonius ; amateur d'objets d'art anciens ; amateur de livres, bibliophile à l'admirable collection ; amateur de jardins, introducteur en France de vingt espèces nouvelles ; amateur d'animaux, aussi, qui nous a donné le chat angora... L'amateur idéal, en ce sens : la générosité même, toujours accueillant aux visiteurs de son cabinet, ne voulant rien garder pour lui seul ; écoutons encore Léopold Delisle : Peiresc, dit-il, a « poussé jusqu'aux dernières limites la modestie, le désir d'obliger, la curiosité, le goût du beau, la passion de la lecture et l'amour désintéressé de la science ».

Amateur, enfin, dans une troisième acception du terme. Hélas ! l'épithète d'amateur n'est pas toujours flatteuse. Souvent

les mots « travail d'amateur » désignent de l'ouvrage mal fait ; au sérieux du professionnel, on oppose la versatilité, le superficiel de l'amateur. Et là, Peiresc a été déplorablement amateur. Passant sans cesse d'un sujet à un autre, ébauchant tout, esquissant tout et ne terminant rien, lancé à corps perdu dans une recherche qu'il abandonnera sans raison apparente pour quelque autre toute différente, effleurant mille sujets sans les approfondir, il a eu en mains plus de matériaux que quiconque, et il n'en a rien tiré.

A-t-il donc été un inutile, un gâcheur ? Certes non ! Ce qu'il a produit de positif dans les différentes branches où son activité s'est exercée suffit à le défendre contre ce reproche. Et les richesses qu'il avait amassées, s'il n'a pas eu assez de temps ou d'énergie pour les exploiter lui-même, ont été profitables à ses contemporains ou à la postérité. Nous lui devons beaucoup : mais nous pourrions, c'est incontestable, lui devoir davantage. Il aurait pu et dû donner plus, et bien des questions qu'il avait étudiées, bien des découvertes qu'il avait faites ont dû être reprises après lui, parce qu'il avait négligé de les approfondir ou simplement de les faire connaître. S'il avait consenti à se spécialiser, s'il avait consacré tous ses loisirs à l'astronomie, par exemple, ou à l'histoire, il aurait sans nul doute, dans cette branche choisie, été un maître égal aux plus grands. La *libido sciendi* l'a conduit à la dispersion.

Tel quel, il est encore bien grand. Des hommes comme lui, malgré leurs déficiences, sont nécessaires. Il a réalisé pleinement le type du savant universel : et de nos jours où nous souffrons de ce mal obligatoire qu'est la spécialisation scientifique, nous sentons combien il est fâcheux que de tels personnages n'existent plus. On dit souvent que notre époque manque d'*hommes de liaison*, capables d'assurer la compénétration des diverses disciplines, de faire le pont entre physiciens et mathématiciens, par exemple, ou entre scientifiques et philosophes — comme l'ont pu faire quelques êtres exceptionnels, Henri Poincaré ou Pierre Duhem. Peiresc a été l'homme de liaison complet, embrassant tout le champ du savoir à son époque, alliant avec aisance l'érudition à la science, l'archéologie au droit. Lorsqu'à sa mort ses amis s'écriaient que pareille alliance ne se verrait jamais plus, ils n'avaient pas tort : Peiresc est peut-être le dernier de ces hommes qui savaient tout.

\* \* \*

Mais, de plus, ce savant que nous devons admirer, nous sommes heureux de pouvoir l'aimer. Il est éminemment sympathique. Galilée, avec son orgueil méprisant, Descartes, avec son intransigeance hautaine, n'attirent pas. Peiresc est un homme exquis. Chez lui, aucune suffisance, aucune ambition. Pas une minute, il ne cherche sa propre gloire ; d'ailleurs, un caractère tant soit peu vaniteux se serait empressé de tirer parti de ses découvertes scientifiques et de ses aubaines d'archéologue. Modeste, effacé, serviable, généreux... on n'en finirait point d'énumérer ses qualités. Au demeurant, ses amis répondent pour lui.

Car voilà sa plus belle couronne : on a les amis que l'on mérite, et qui peut se vanter d'en avoir eu autant, et de meilleurs ? Il me semble les voir se lever tous, Pinelli, du Vair, les deux frères du Puy, Gaultier de la Valette, Gassendi, Holstenius, Naudé, Minuti, Aycard, Antelmi ; et derrière eux, les serviteurs fidèles, Corberan, Lombard, Agarrat, Tous, et à leur tête Palamède. Eux aussi orient bien haut, plus haut encore que les savants en deuil et que les érudits qui regrettaient leur pair : « Jamais les siècles futurs ne verront un tel ami ! »

Le plus cher d'entre eux, qui pieusement écrivit sa biographie, dit quelque part : « Le Ciel lui fit trouver les meilleurs amis qu'il soit possible de rencontrer ». Je voudrais qu'après avoir lu les pages où je me suis efforcé de faire revivre ce grand nom, le lecteur soit devenu, lui aussi, l'ami de Peiresc.

PIERRE HUMBERT,  
Professeur à la Faculté des sciences  
de l'Université de Montpellier.

## L'éducation chrétienne de la personnalité<sup>(1)</sup>

Un de nos meilleurs moralistes belges, l'abbé Dermine, professeur au Grand Séminaire de Tournai, a récemment publié un livre qu'on ne saurait trop recommander, particulièrement aux éducateurs, aux éducatrices, et aux jeunes filles puisqu'il a été « composé à la demande de l'A. C. J. B. F. » dans le but « de fournir une base doctrinale à ses études et à ses travaux ».

L'encyclique *Divini magistri* en fut la principale inspiratrice. C'est sur la trame des idées développées par S. S. Pie XI que l'auteur a tissé en un dessin intimement fondu et pleinement harmonieux les multiples réflexions résultant de ses lectures et de son expérience, expérience du professeur et du directeur d'âmes.

Maître dans l'art de présenter une matière doctrinale, habile à exposer et à convaincre sans fatiguer auditoire ou lecteurs, M. l'abbé Dermine a triomphé de « la difficulté provenant du public... très divers, en raison des milieux sociaux auxquels appartiennent les jeunes filles de l'A. C. J. B. F. ainsi que par le degré de culture ou de formation intellectuelle et morale ».

Ce qu'est la personnalité, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, spécialement la crise de l'adolescence, cette fermentation psychologique, cet état momentané de déséquilibre, très grave parce que tout l'avenir du jeune homme et de la jeune fille dépend de son issue, avec ses manifestations sensibles et sentimentales : tel est l'objet de plusieurs chapitres où les dons du fin observateur se révèlent plus particulièrement. L'individualisme — l'explosion de l'individualité — y est noté comme caractéristique de cette phase de la vie. La tendance à la vanité, à l'idéalisme vague, au mysticisme, parfois au mysticisme sensuel, est justement marquée comme corollaire de ce caractère fondamental.

Ce qu'est l'autorité, bien comprise, dans la famille, dans l'Eglise, dans la nation, comment ces trois sociétés nécessaires sont appelées à collaborer, à quels sophismes se heurte aujourd'hui la juste conception de cette triple autorité, l'application des principes à l'œuvre de l'éducation : trois chapitres sont consacrés à cette matière; les textes de l'encyclique y sont opportunément rappelés et commentés.

Le dernier chapitre — une centaine de pages — traite de « l'idéalisme réaliste : l'éducation chrétienne de la jeune fille ».

En bien des remarques l'auteur s'est rencontré avec une éducatrice d'élite qui publia il y a quelques années, sous le voile de l'anonymat, un excellent livre intitulé : *M'orienter, me garder, me former* (2). Nous saisissons avec joie l'occasion de le rappeler et d'y attirer à nouveau l'attention des lectrices.

Nous ne résistons pas au désir de signaler certaines pages où M. l'abbé Dermine a magnifiquement complété l'enseignement qu'il avait synthétisé dans sa *Doctrina du mariage chrétien* (3). Sur la vocation de la femme au rôle d'épouse et de mère, sur les qualités naturelles et les vertus que la jeune fille doit cultiver en elle afin de pouvoir remplir plus tard ce double rôle, sur la sanctification de sa vie conjugale et de sa maternité par l'amour du Christ et par l'union au Christ, ce chapitre du livre abonde en formules heureuses. L'idée et l'image y sont si bien mêlées jusqu'à ne faire qu'une, la justesse et la profondeur de la pensée s'y joignent si bien au charme de l'expression que je ne crois pas me laisser

(1) Un vol. in-8° de 241 pages, aux éditions de la Cité chrétienne, Bruxelles, 20 francs.

(2) *Causeries*, un volume de 91 pages, monastère de Berlaymont, rue de la Loi, Bruxelles.

(3) Troisième édition, Louvain, Société d'Etudes morales, sociales et juridiques.

entraîner à une louange excessive ni induire en flatterie si j'évoque à ce propos telle ou telle page d'un de nos plus grands maîtres contemporains, philosophe et poète à la fois, le P. Sertillanges. Et ceci nous dispense d'en dire plus long.

GEORGES LEGRAND,  
Professeur d'économie sociale.

## La convention linière franco-belge de 1842<sup>(1)</sup>

Depuis 1836, des négociations avaient, à diverses reprises, été esquissées entre la France et la Belgique en vue d'amener une union douanière liant intimement les intérêts commerciaux des deux pays. Ces négociations avaient ému la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche, qui craignaient de voir l'indépendance et la neutralité de la Belgique sombrer dans une semblable alliance. Elles avaient échoué aussi en présence des intérêts divergents des deux pays et des exigences françaises. Au commencement de 1842, les deux gouvernements renoncèrent à poursuivre le projet d'un accord économique complet et elles entamèrent des pourparlers pour arriver à une entente commerciale sur un plan réduit. Ils se poursuivirent et durèrent longtemps. Les protestations et les récriminations de l'industrie ainsi que du commerce français, les articles agressifs de certains journaux, les discours violents à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés empêchaient le Cabinet des Tuileries de faire à la Belgique des concessions de nature à répondre quelque peu aux desiderata de l'industrie et du commerce belges. Des ministres de Louis-Philippe, Guizot seul paraît d'ailleurs avoir montré parfois des dispositions sincères à arriver à un accord avec notre pays, et encore ces dispositions furent-elles toujours dominées par le souci de son existence ministérielle.

Les négociations se trouvaient encore en cours quand on apprit la décision du Cabinet de Paris d'augmenter notablement les droits frappant l'entrée des toiles et des fils de lin en France. Cette mesure devait contrecarrer la concurrence faite à l'industrie textile de ce pays par l'industrie anglaise. Mais elle menaçait de mettre dans une misère profonde, en arrêtant presque toute l'industrie linière belge, les populations des Flandres que commençait à éprouver déjà durement une crise économique sans précédent.

Si la France appliquait à la Belgique les taxes projetées, sur 277,000 ouvriers vivant de l'industrie linière, plus de la moitié allait être forcée de suspendre le travail. Déjà, depuis 1830, l'exportation des toiles belges en France, à raison de la politique protectionniste de ce pays, politique très intransigeante, avait subi une réduction considérable.

\* \* \*

Dès que l'intention française fut connue, des mouvements se produisirent parmi les ouvriers flamands et surtout parmi les ouvriers gantois dont un certain nombre se livrèrent à Bruxelles à des manifestations violentes.

Pour parer à cette situation, qu'allait faire le Gouvernement? On l'engageait à prendre des mesures de représailles par l'augmentation des droits d'entrée sur les soies, les vins et les objets de luxe français. Mais des mesures de ce genre risquaient d'entraîner des effets désastreux pour les autres industries belges, notamment pour l'industrie houillère et l'industrie métallurgique qui vivaient en grande partie de l'exportation vers la France. Celle-ci aurait pu riposter à l'élevation de droits belges en élevant de son côté les droits sur l'introduction en France des charbons et des produits de nos usines.

(1) Communication faite au Congrès d'histoire et d'archéologie de Liège d'août 1932.

Elle forme le résumé d'un chapitre d'un livre : *Les Projets d'union douanière franco-belge et les puissances européennes*, qui paraîtra très prochainement.

Une autre voie s'offrait au Cabinet de Bruxelles : l'ouverture de négociations avec le Cabinet des Tuileries, afin d'obtenir une exception à l'augmentation des droits sur les produits de l'industrie linière. Ces négociations furent rapidement entamées. Elles déplurent au baron d'Arnim, ministre de Prusse, près le roi Léopold. Il engagea le ministre d'Angleterre à faire avec lui des démarches auprès de Nothomb afin d'engager ce ministre à entrer plutôt dans la voie des repréailles. Le comte de Dietrichstein, ministre d'Autriche, n'admit pas cette politique. A son avis, la Belgique pouvait difficilement ne pas se soumettre à une réelle nécessité. Son refus d'entrer dans la voie des négociations, disait le diplomate autrichien, l'aurait exposée à la mauvaise volonté de la France et lui aurait causé des pertes matérielles dont le ministre de Prusse convenait lui-même que l'Allemagne n'aurait pu la dédommager.

« Par la force des choses, écrivait le diplomate autrichien au prince de Metternich le 29 juin 1842, la Belgique se trouve dans une dépendance matérielle de la France. Cette dépendance matérielle constitue tout naturellement une certaine dépendance politique. »

De son côté, Nothomb voyait dans un arrangement amical le meilleur moyen d'empêcher une union douanière avec la France, union à laquelle la Belgique aurait été dans l'impossibilité de se soustraire si le Gouvernement de Louis-Philippe avait persisté à frapper de droits d'entrée élevés les lins des Flandres ou décidé d'appliquer une augmentation de taxes aux houilles et aux fers belges.

Les négociations ouvertes paraissaient être en bonne voie lorsque, le 26 juin, parut au *Journal Officiel* une ordonnance établissant le nouveau régime pour l'introduction en France des produits linières.

Cette publication produisit un déplorable effet dans nos provinces. Le ministère ne cacha pas au Corps diplomatique accrédité à Bruxelles combien il se sentait profondément blessé de la manière dont la France avait, à cette occasion, procédé envers notre pays.

Les négociateurs français avouèrent qu'en agissant comme ils l'avaient fait, contrairement à des engagements pris de ne pas publier l'ordonnance avant la fin des pourparlers, le Cabinet de Paris avait voulu exercer une coercition sur le Cabinet belge. Désormais, il dépendait de ce dernier de sauver son industrie linière en s'inclinant devant les exigences de la France.

\* \* \*

La continuation des négociations, malgré ces exigences, s'offrait comme seul remède à la Belgique pour sauver ce qui pouvait encore être sauvé de la ruine menaçant son industrie linière.

Le Gouvernement belge ne s'y résigna pas cependant sans manifester au Gouvernement français le vif déplaisir causé à la Belgique par le procédé brutal adopté en France à son égard.

A Paris on se montrait disposé à une certaine condescendance, mais on exigeait des compensations considérables, alors qu'à l'origine des pourparlers on n'avait pas parlé de concessions réellement efficaces, mais seulement « d'un prétexte à l'exception » que l'on voulait stipuler en faveur de la Belgique. On devait, disait-on, se mettre à couvert devant les Chambres, les prohibitionnistes absolus, les Conseils généraux et les industriels français.

Un moment ressuscita en France un projet d'union douanière, puis cette idée se trouvant sans aucune chance de succès, on y réclama :

1° La réduction à un droit de balance de 50 centimes par hectolitre les droits de douane sur les vins français en cerceles et en bouteilles;

2° La réduction de 20 % des droits sur les soies françaises;

3° Assimilation des bateliers français naviguant en Belgique aux bateliers belges pour les droits de navigation et de patente;

4° L'octroi aux sels de France, pour le déchet au raffinage, qui était exempt de droits, d'une allocation de 7 % de plus qu'aux autres nations et assimilation du pavillon français au pavillon belge pour l'introduction du sel en Belgique;

5° Abaissement du droit d'entrée sur les ardoises et facilités de transit;

6° La réduction du tiers sur l'accise que payaient les vins français.

L'acceptation de ces conditions imposait à la Belgique une perte annuelle en recette de 1,500,000 francs.

A ces exigences économiques, le Gouvernement de juillet ajoutait des exigences politiques. Il voulait :

1° Que la Belgique s'engageât à ne pas baisser les droits sur les vins et soies autres que ceux provenant de France;

2° Qu'elle prohibât le transit des fils de toiles de lin vers la France;

3° Qu'elle reportât sur ses frontières les nouveaux tarifs français sur les lins.

Par ces conditions, le Gouvernement de Louis-Philippe nous associait, et il ne pouvait l'ignorer, à sa guerre douanière contre l'Angleterre. Par contre, il consentait à s'engager à ne jamais imposer les lins belges au delà de la moitié de ce que payeraient les produits linières des autres pays.

Le Gouvernement belge protesta avec énergie contre les prétentions élevées à Paris.

La lettre que Firmin Rogier fut chargé d'aller lire à Guizot disait catégoriquement que si la France ne montrait pas plus de condescendance à notre égard et anéantissait notre commerce de toiles, le pays serait rejeté vers d'autres alliances moins onéreuses, et qu'il ne resterait au Gouvernement belge, dans ce cas, qu'à donner satisfaction aux industries qui réclamaient l'élévation de droits d'entrée sur les produits français. La lettre du comte de Briey mentionnait spécialement une élévation éventuelle de taxes sur les vins.

\* \* \*

Quand le chargé d'affaires d'Autriche à Bruxelles connut les conditions françaises, elles lui parurent n'être autre chose qu'une union douanière partielle, union jugée, une fois de plus, par ce diplomate, comme incompatible avec le caractère de neutralité et d'indépendance garanti à la Belgique.

A Londres, lord Aberdeen, ministre des Affaires étrangères, exprimait un avis analogue. Dès le 18 juin, il avait adressé au ministre de Belgique à Londres un avertissement sévère au sujet d'une alliance commerciale hostile à l'Angleterre qu'il craignait de voir s'établir entre la Belgique et la France.

« Si, dit l'homme d'Etat britannique, par exemple, la France exigeait que vos ports fussent fermés à l'importation de nos toiles de crainte qu'elles ne s'introduisent en France par la fraude, je vous déclare qu'une telle mesure serait considérée par nous comme le plus grand acte d'hostilité de la Belgique envers la Grande-Bretagne. »

Dans une seconde entrevue, au commencement de juillet, lord Aberdeen manifesta à Van de Weyer la crainte de voir la Belgique s'exagérer les avantages commerciaux à obtenir de la France et, pour les acquérir, de la voir faire à cette puissance des concessions dont elle aurait à se repentir plus tard. Le diplomate belge ayant fait observer que la misère des populations de la frontière dans quelques-unes de nos provinces et dans les Flandres surtout était extrême, que le mal exigeait impérieusement un remède prompt et énergique, le ministre britannique lui répondit : « S'il ne s'agissait que des rapports commerciaux, je concevais que la Belgique ne laissât pas échapper l'occasion d'obtenir pour son industrie certains avantages; mais c'est sous le point de vue politique que je crains pour vous les conséquences d'une alliance trop intime avec la France; ce rapprochement commercial, cette espèce de réunion douanière, pourrait bien être le premier pas vers la perte de votre indépendance. »

Lord Aberdeen faisait connaître, plus officiellement encore que par ses conversations avec Van de Weyer, son avis au Gouvernement belge. Il chargea Sir Hamilton Seymour, ministre britannique à Bruxelles, de déclarer au Gouvernement du roi Léopold que le Cabinet de Saint-James « s'attendait à ce que le Gouvernement Belge refuserait de s'associer à l'attitude hostile de la France envers l'Angleterre et qu'il repousserait alors sans hésitation les propositions françaises qui lui avaient été faites à cet égard ».

C'était non seulement dans l'intérêt belge, mais aussi dans l'intérêt anglais qu'agissait le Gouvernement de la reine Victoria.

En outre, les ministres de Prusse et d'Angleterre à Bruxelles ne cessaient de chercher à démontrer que l'acceptation des conditions mises par la France à une exception au tarif du 26 juin

constituerait un premier pas vers une union douanière entre la France et la Belgique.

A Berlin, le Gouvernement prussien exprima son avis dans un article publié par la *Gazette d'Etat*. Dans l'exception que la France manifestait l'intention d'accorder à la Belgique, le *Journal Officiel* croyait entrevoir la volonté de la monarchie de juillet d'entraîner celle du roi Léopold vers un acheminement à une union douanière, c'est-à-dire « l'amener à accorder à la France des avantages de tarif exclusifs qui, ne pouvant être concédés à d'autres puissances, isoleraient la Belgique et la jetteraient plus tard dans la nécessité de s'unir entièrement au système douanier français pour recueillir au moins le prix des pertes et des sacrifices qu'elle aurait déjà faits par les mesures de représailles que les autres nations, et notamment le Zollverein, ne manqueraient pas de prendre à son égard ».

Le 16 juillet, le vicomte Vilain XIII, chargé d'affaires à Berlin, se vit convoquer par le baron de Bülow. Le ministre des Affaires étrangères lui fit, sans autre entrée en matière, une déclaration très nette où se retrouvait la substance de l'article de la *Gazette d'Etat*.

Le vicomte Vilain XIII répondit à l'homme d'Etat prussien que sans doute les renseignements qui lui avaient été transmis sur les négociations franco-belges en altéraient le caractère et la portée; mais le baron de Bülow persista à considérer comme très graves et très grands ce caractère et cette portée. La Belgique, dit-il, se trouverait, en acceptant les propositions françaises, placée sans l'avoir voulu elle-même dans une position hostile aux puissances voisines. Il considérait le court terme fixé par la France pour arriver à une conclusion comme un subterfuge employé afin d'empêcher les réclamations et les protestations des puissances étrangères éloignées, en même temps que pour surprendre au désir de hâte de la Belgique des mesures qu'il n'était pas de son véritable intérêt d'accorder.

Le vicomte Vilain XIII ne renonça pas à défendre le droit de la Belgique de conclure tout arrangement commercial rendu nécessaire par les exigences de son industrie ou les productions de son sol. Il protesta en même temps du désir de son Gouvernement de ne blesser aucun intérêt étranger et particulièrement allemand.

Tout en reconnaissant la droiture des intentions belges et spécialement du roi Léopold, le baron de Bülow exprima « l'espoir de ne pas voir la Belgique chercher à obtenir, au prix de sacrifices réels, des concessions dont la stabilité ne trouverait pas une garantie suffisante dans un ministère toujours soumis aux influences parlementaires ».

Le ministre prussien ne se borna pas à manifester au représentant de la Belgique à Berlin son hostilité à la convention linière en négociation, il la manifesta également à Haymerlé, chargé d'affaires d'Autriche en Prusse.

De son côté, le baron O'Sullivan de Grass s'entretenait à Vienne avec le prince de Metternich. A l'initiative de ce dernier, la conversation s'était portée sur le projet de convention franco-belge. Le diplomate belge avait exposé au chancelier impérial les difficultés intérieures causées à son Gouvernement par la question linière et la nécessité absolue de satisfaire les intérêts matériels des masses.

Le prince affirma apprécier parfaitement les nécessités de la situation en Belgique, admettre l'abaissement des tarifs douaniers belges vis-à-vis de la France, ne s'opposer qu'à une seule chose, à la suppression de toute frontière de douane entre ce pays et nos provinces, suppression contraire, à son avis, à la position politique de la Belgique. « Il y a deux choses, dit-il, dont un Etat prudent doit toujours s'abstenir : les traités de commerce et les concordats avec la Cour de Rome, car la première condition pour un gouvernement, c'est la liberté d'action; faites des arrangements de tarif avec la France, abaissez vos droits autant que vous le voudrez, mais ne faites pas de traité qui vous lie; ne faites surtout pas disparaître vos frontières vis-à-vis de votre voisin, parce que vous n'êtes pas à son égard dans la même position qu'un Etat de la Confédération germanique; vous n'êtes pas appelé à faire, en paix comme en guerre, cause commune avec lui. »

\* \* \*

Connaissant les commentaires auxquels le projet de convention franco-belge donnait lieu dans diverses capitales, le comte de Brierly avait adressé, dès le 25 juin, au baron Willmar, ministre

de Belgique à Berlin, une dépêche dans laquelle il l'assurait que les négociations de Paris n'étaient aucunement exclusives d'arrangements commerciaux avec d'autres puissances étrangères, notamment avec l'Allemagne; qu'elles se poursuivaient du côté belge sous l'empire d'une absolue impartialité politique. Peu après, le ministre belge des Affaires étrangères envoyait à ses diverses légations à l'étranger une circulaire dans laquelle il leur exposait les éléments dont elles pourraient user pour répondre aux critiques qui leur parviendraient. « Les hautes Puissances, écrivait-il le 1<sup>er</sup> juillet, n'ont pu vouloir en reconnaissant notre nationalité nous priver en même temps des moyens de vivre comme nation. Notre existence est étroitement liée au libre développement du commerce et de l'industrie. La Belgique peut donc régler comme elle l'entend, sans porter aucunement atteinte au principe sous la sauvegarde duquel notre nationalité est placée, ses rapports commerciaux avec les autres peuples, pourvu que les droits des tiers ne soient pas méconnus ou violés dans les arrangements particuliers qui peuvent intervenir... La question commerciale, dans les termes où nous voulons la maintenir, est indépendante de la question politique. Personne n'est mieux que nous en position et en droit d'apprécier les limites où doivent s'arrêter les concessions de tarif que nous sommes en mesure d'accorder sans distinction de la nation qui profitera de ces concessions, ni des conditions auxquelles elles seront faites, alors que ces arrangements particuliers ne changent rien aux dispositions de la Belgique à l'égard des autres puissances. Si elle a des devoirs à remplir comme Etat neutre, sous peine de perdre le bénéfice résultant de sa neutralité, sous le point de vue politique seulement, on n'a pu vouloir lui ôter sa liberté naturelle comme Etat commercial ayant à pourvoir aux besoins que crée son expérience industrielle, car c'eût été s'immiscer dans le commerce extérieur et préméditer sa ruine inévitable. »

Averti par Van de Weyer des observations de lord Aberdeen, le comte de Brierly y répondait dans une lettre adressée au ministre de Belgique à Londres le 12 juillet. Dans cette dépêche, il cherchait à établir que, contrairement à l'opinion de lord Aberdeen, un rapprochement intime entre la Belgique et la France, c'est-à-dire la signature d'une Convention accordant à cette dernière certaines concessions, aurait pour effet d'éloigner les sympathies belges de sa voisine du Sud. D'après le comte de Brierly, la France, en faisant payer cher à la Belgique l'exemption réclamée pour ses fils et ses toiles de lin, obtiendrait le résultat d'attirer singulièrement les sympathies de la Belgique pour elle et d'enlever aux populations françaises satisfaites des avantages qu'elles pourraient retirer de la convention, leurs aspirations à une fusion douanière désormais sans gêne de profits pour elles et de nature à leur amener des charges peut-être importantes. « Si le malheur des circonstances, disait le comte de Brierly, conduit la Belgique à accepter des conditions dures pour sauver son industrie linière, il n'en restera pas moins, au fond des esprits, un souvenir pénible de la conduite de la France en cette occasion et ce souvenir mettra obstacle à tout désir d'entente dans nos rapports politiques ou commerciaux avec ce pays. On s'en tiendra le plus strictement possible au *statu quo* et les vœux tendront, dès lors, plutôt au relâchement qu'au développement des liens établis et à l'établissement immédiat d'autres débouchés. »

\* \* \*

Les plénipotentiaires belges et français signèrent à Paris, le 16 juillet, une convention linière. La Belgique dut s'incliner devant la plupart des exigences françaises destinées surtout à sauver les intérêts électoraux de certains membres du Cabinet de Paris, mais elle se refusa à donner à la France un privilège interdisant au Gouvernement de Bruxelles des concessions douanières à d'autres puissances en ce qui concernait les marchandises, objet du nouvel accord.

Si en Belgique on avait été irrité de l'élévation des tarifs français, les concessions accordées par le Gouvernement de Louis-Philippe dans la convention du 16 juillet ne suffirent pas à atténuer véritablement le mécontentement de nos populations. Dans ces circonstances, la presse française observa une attitude maladroite. Elle fit ressortir le caractère politique du traité qui marquait, selon elle, une première étape dans l'assujettissement de la Belgique à sa voisine du Midi. Plusieurs journaux, notamment celui des *Débats* qui avait alors une grande influence, ne dissimulèrent pas leur espoir d'une constante accentuation de cet assu-

jettissement. Ils regardaient notre pays comme déjà assimilé aux destinées françaises.

De tels articles firent mauvaise impression non seulement chez nous, mais aussi en Angleterre et en Prusse où également on attribuait un caractère politique au traité. Le comte de Dietrichstein croyait voir la Belgique placée sur une pente qui la conduirait insensiblement sous la domination française. « Aujourd'hui surtout, écrivait-il à Metternich le 14 août, où les intérêts matériels absorbent et dominent les intérêts moraux, l'avenir politique du Royaume belge est assez clairement tracé d'avance, et le cynisme de la naïveté des journaux ministériels français à cet égard me semble aussi curieux que significatif. »

Le ministre d'Angleterre et le ministre de Prusse, au cours des négociations franco-belges, avaient fait auprès du Cabinet de Bruxelles des démarches pressantes et réitérées pour empêcher la signature de la convention. La manière dont le baron d'Arnim avait rempli à ce sujet les instructions de sa Cour reçut à Berlin une complète approbation. On le loua surtout d'avoir montré à la Belgique qu'il s'agissait dans l'occurrence non seulement de ses intérêts industriels et commerciaux, mais encore de son indépendance politique et nationale.

\* \* \*

Comme nous l'avons dit, le Gouvernement belge s'était refusé à faire à la France des concessions exclusives. La convention du 16 juillet stipulait dans son article 2 que la Belgique ne pourrait plus abaisser les droits sur les vins et les soieries vis-à-vis d'autres États sans faire jouir en même temps la France de ce nouvel abaissement. Il en résultait pour le Cabinet de Bruxelles la faculté d'étendre ailleurs les faveurs accordées à la France par l'accord signé à Paris.

Le baron d'Arnim profita immédiatement de cette stipulation et exigea pour les soieries et les vins allemands une réduction de droits égale à celle accordée à la France.

Le Gouvernement belge s'inclina devant cette exigence. Elle ne la privait d'ailleurs que d'une recette de 50,000 francs. Un arrêté royal du 28 août donna satisfaction à la réclamation de M. d'Arnim. La faveur devait d'ailleurs prendre fin le 1<sup>er</sup> juillet 1843 si le Zollverein n'accordait pas à notre commerce quelques satisfactions.

La Belgique ne s'était montrée condescendante qu'en présence d'une énergique pression du ministre de Prusse. D'après des déclarations faites officiellement par ce diplomate au roi Léopold lui-même et au comte de Briey, la Prusse aurait pris inmanquablement des mesures de représailles, entamé une guerre de tarifs contre, nous si nous nous étions refusés à ouvrir nos frontières du Nord, simultanément avec celles du Midi, aux vins et aux soieries.

Un autre motif avait, en outre, amené le Gouvernement belge à se montrer condescendant envers la Prusse.

On connaissait à Bruxelles les efforts tentés par lord Aberdeen pour obtenir des quatre puissances une note collective destinée à déclarer à la Belgique que sa position neutre ne lui permettait pas de conclure des traités de commerce avec une puissance isolément, qu'elle ne pouvait contracter avec l'une d'elles sans être en même temps préparée à le faire aux mêmes conditions avec les autres. Ce projet, s'il avait été réalisé, aurait eu des inconvénients graves. Le Gouvernement devait désirer qu'il n'y fût pas donné suite. L'extension à l'Allemagne de concessions faites à la France pouvait avoir sous ce rapport d'heureux résultats. En effet, la Prusse, ainsi désintéressée dans la question, ne devait plus être portée à élever des objections contre l'acte du 16 juillet dont elle tirait profit et cette situation particulière, de nature à réagir sur les dispositions de l'Autriche, était propre aussi à empêcher le concert envisagé à Londres.

En étendant aux vins et aux soieries de l'Allemagne les réductions de droit dont devaient bénéficier les articles similaires venant de France, le comte de Briey croyait écarter en même temps tout motif légitime de représailles de la part du Zollverein ou de mesures de douane dirigées contre les intérêts commerciaux de la Belgique.

Firmin Rogier, alors chargé d'affaires à Paris, eut ordre de soumettre verbalement ces considérations à Guizot. Ce dernier admit jusqu'à un certain point le bien-fondé des motifs qui avaient inspiré le Gouvernement belge. Il ne put s'empêcher cependant de déplorer vivement les concessions faites à l'Allemagne. Il disait en redoutant les conséquences pour les négociations commerciales ultérieures à nouer entre la France et la Belgique et déclarait s'attendre à ce que, sous la pression des Chambres et de la presse, on envisageât

des conditions et des garanties que la France n'eût pas été admise à réclamer au Cabinet de Bruxelles avant l'arrêté du 28 août. Le ministre reconnut le droit strict du Gouvernement du roi Léopold d'agir comme il l'avait fait, mais se plaignit de ce que des mesures favorables à la Prusse eussent été prises si inopinément et sans que le Cabinet de Paris en eût reçu l'avertissement préalable. C'était en somme réclamer le droit pour la France d'intervenir dans nos relations avec les autres puissances européennes, alors qu'elle s'opposait à l'immixtion de ces mêmes puissances dans les affaires franco-belges. Firmin Rogier eut soin de faire remarquer au ministre que le Gouvernement français n'avait pas, comme il le prétendait, été pris à l'improviste, puisqu'au cours de la discussion au Parlement de la convention du 16 juillet, le Gouvernement belge avait publiquement et formellement réservé son droit d'accorder à d'autres pays les mêmes concessions que celles exigées par la France et manifesté son intention de ne pas faire de cette disposition une espèce de lettre morte. Guizot dut en convenir. Il n'en persista pas moins à soutenir « que le Gouvernement avait agi dans cette affaire avec une extrême promptitude, qu'il aurait pu user de plus de ménagement et montrer plus d'égards envers un pays avec lequel il venait de traiter et qui, après tout, était l'ami le plus sûr, comme l'allié le plus dévoué de la Belgique ».

Un très vif mécontentement se manifesta en France contre les ministres belges, contre Nothomb surtout, peu populaire chez nos voisins du sud depuis l'adoption par les Chambres belges du traité du 19 avril et ses discours défavorables à la monarchie de juillet en cette occasion, lorsqu'on y apprit les abaissements de tarifs accordés à la Prusse. Guizot donna mission à l'ambassadeur de Louis-Philippe en Belgique de se faire l'écho de ce sentiment et de répéter au ministre belge de l'Intérieur ce qu'il avait lui-même dit à Firmin Rogier. Nombre de journaux français, et en particulier *Les Débats*, *Le Siècle* et *Le Courrier français* prodiguèrent au Cabinet de Bruxelles les récriminations et les injures, l'accusant d'ingratitude, d'imprévoyance et de germanisme.

Ces journaux n'eurent point souci de rechercher si la responsabilité du rapide acquiescement de la Belgique aux exigences du baron d'Arnim n'incombait pas en grande partie à leurs maladroites manifestations provoquées par la signature de la convention du 16 juillet.

Les États continentaux, garants de notre neutralité, pouvaient-ils supporter sans aucun essai de protestation de voir représenter cette convention comme un premier coup de destruction porté à notre indépendance? A Berlin on n'attachait pas une grande importance aux conséquences économiques de la concession obtenue à Bruxelles par le représentant de la Prusse, mais on y tenait à une prompte assimilation de la Prusse à la France, assimilation dont résultait nécessairement la négation d'une influence exclusive de la monarchie de juillet sur nos provinces.

Si la presse française avait montré une réelle intempérance de langage après la signature de l'accord du 16 juillet, la presse allemande ne fit pas à son tour preuve de plus de réserve et d'adresse.

Son langage mit dans un état d'extrême irritation le comte Bresson, ministre de France à Berlin. Ce diplomate, qui nous avait conservé rancune de son rappel de Bruxelles après ses malencontreuses manœuvres pour amener le Congrès national à donner la couronne au duc de Nemours, se montre auditeur révolté des cris de triomphe poussés par les journalistes allemands.

Ces cris ranimèrent toute l'animosité du diplomate français contre la Belgique. « Il serait, écrit-il le 11 septembre à Guizot, trop magnanime de laisser durer ces chants de triomphe et de ne pas rappeler la Belgique au sentiment de ses nécessités, si elle est vulnérable, sans inconvénient pour nos intérêts, par quelque autre côté commercial. Elle sera aussi prompte à rétrograder qu'elle l'a été à s'avancer. »

Dans une nouvelle dépêche, écrite dix jours après, le 21 septembre, il continue à donner au Gouvernement français des conseils de vengeance :

« Je reviens », écrit-il après avoir reproché au Cabinet de Bruxelles d'avoir, par sa condescendance envers l'Allemagne, manqué à la reconnaissance, à la dignité, à la prudence, « je reviens à l'effet produit en Allemagne par l'ordonnance du 28 août; elle a porté atteinte, malgré le droit strict du Gouvernement belge, à l'effet de notre prépondérance dans ce petit pays; elle trahissait un sans-gêne et une insouciance de notre bon vouloir qui nous ont diminués. Si elle sert, comme je l'ai supposé d'abord, à couvrir des négociations sur une base plus large, tout ce que je dis en ce

moment est au moins superflu; mais si elle est réellement un manque d'égards hâtifs envers nous, pour adoucir l'Allemagne et capter ses bonnes grâces, je persiste à conseiller, dans le cas où la mesure serait possible, sans compromettre nos intérêts commerciaux, de frapper un coup d'autorité ou d'adresse qui force la Belgique à implorer merci. Quand nous n'obtiendrions d'autre résultat que de la discréditer aux yeux de ceux qui la flattent et l'attirent, notre peine ne sera pas perdue. Mais elle ne se jettera pas dans les bras qu'on lui tend. Dans ma dernière dépêche commerciale, j'ai tâché de démontrer que la similitude des produits était un obstacle insurmontable à une transaction commerciale entre elle et l'Association allemande. Nous ne la pousserions donc pas où elle ne peut aller, nous la ferions rentrer en elle-même et revenir à son point de départ.

Guizot ne suivit heureusement pas les conseils du rancunier ministre de France à Berlin. Il entama avec le roi Léopold de nouvelles négociations commerciales en vue de conclure une union douanière franco-belge, négociations qui devaient d'ailleurs échouer devant l'opposition de l'industrie française autant que devant l'opposition très nette des puissances européennes. La

politique de contrainte que Bresson désirait voir adopter vis-à-vis de la Belgique aurait vraisemblablement abouti à la détacher complètement de la France et à la lier d'une manière peut-être indissoluble à l'Allemagne. Bresson se trompait d'ailleurs dans ses prévisions. L'identité des fabricats produits en Belgique et des fabricats produits en Allemagne n'empêcha pas la signature du traité de commerce belgo-germanique du 1<sup>er</sup> septembre 1844, traité qui, de l'avis du prince de Metternich, liait les intérêts belges aux intérêts allemands, tandis qu'il les éloignait et pour longtemps peut-être, disait le chancelier, de ceux de la France.

Mais, avant que ce traité ne fût conclu les pourparlers économiques franco-belges devaient, pendant plusieurs mois, mettre en ébullition les chancelleries prussienne, anglaise et autrichienne. Une active correspondance s'échangeait entre Berlin, Londres et Vienne. On allait jusqu'à envisager l'éventualité d'une guerre pour faire échouer les projets d'alliance commerciale des rois Louis-Philippe et Léopold.

ALFRED DE RIDDER,  
Conseiller historique  
du Ministère des Affaires étrangères.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### L'extase, à propos de Beauraing

Il est un phénomène par lequel les faits de Beauraing qui ont profondément remué nos populations se rattachent aux cas de Louise Lateau et de Thérèse Neumann que nous avons précédemment étudiés, c'est l'extase. A quelque conclusion que l'on s'arrêtera dans leur appréciation et quel que soit le jugement que portera là-dessus l'autorité compétente après enquête médicale et canonique, il est d'ores et déjà avéré, notamment sur le témoignage du Dr Mustriaux (cf. brochure des Editions Rex) qu'entre les dates du 29 novembre jusqu'au 3 janvier (la brochure s'arrête d'ailleurs au 21 décembre), les enfants de la famille Voisin, *Fernande*, quinze ans, *Gilberte*, treize ans, *Albert*, onze ans, et les deux *Degeimbre*, *Andrée*, quatorze ans, *Gilberte*, neuf ans, sont tombés simultanément en extase, « foudroyés » du même coup, au dire du docteur, faisant sonner les genoux sur la pierre, devant la grotte de Lourdes du Pensionnat des Soeurs de la Doctrine chrétienne, à Beauraing, route de Vignée-Rochefort. Le fait s'est produit, à divers intervalles, en tout, trente-trois fois. Il n'y a pas d'effet sans cause, c'est manifeste, surtout pas d'effet fulgurant sans cause proportionnée, c'est l'évidence. Interrogés, pressés, criblés de questions, adroitement, insidieusement questionnés, chacun pris à part, les enfants ont persisté à affirmer qu'ils furent mis hors d'eux-mêmes à la vue d'une apparition et ils sont d'accord pour reconnaître dans cette jeune dame, d'une éblouissante beauté, vêtue d'une longue robe blanche aux reflets d'azur, portant le chapelet au bras droit, la Sainte Vierge elle-même. Quant à la substance des faits, à l'exception de quelques minuscules détails, tel le chapelet, sur lesquels ils peuvent être partagés d'opinion selon qu'ils les ont aperçus ou non, leur témoignage est concordant et invariable, précis et catégorique. Les légères différences de la même version excluent l'idée d'une entente ou collusion préalable. Têtes saines, cœurs francs, âmes limpides, les voyants sont au-dessus de toute suspicion, il n'y a pas trace chez eux de symptômes morbides, il n'existe rien dans leur mentalité ni dans leur milieu qui ait pu les prédisposer à l'hallucination, ni rien dans leur psychologie qui permette de les taxer de fourberie. Il est clair que la moindre habileté, que le plus léger mensonge, je ne parle pas de supercherie, eût été tôt démasqué par tant de témoins qualifiés.

A l'encontre de ces faits, il reste jusqu'à présent la portée de ces visites extraordinaires de Celle qui se nomme « la Mère de Dieu et la Reine du Ciel » ne se dessine pas avec une pleine clarté, que le message de la Vierge semble même assez imprécis,

d'importance mal définie et n'est pas nettement articulé comme il advint en France dans diverses manifestations à Paris, rue du Bac, à Lourdes, à Pontmain, à Pellevoisin, et il n'y a pas longtemps au Portugal, à Fatma. Nul miracle ne s'est produit en confirmation de l'événement, l'érection d'une chapelle est le seul vœu exprimé, mais des conversions se sont produites, à l'appui de cette parole : *Je convertirai beaucoup de pêcheurs.*

\* \* \*

Qu'est-ce que l'extase? Etymologiquement, c'est l'état de celui qui est « hors de soi ». Dans un sens large, l'extase se définit : concentration profonde des facultés avec l'abolition de la sensibilité. Deux éléments la constituent : l'un spirituel et invisible, l'autre corporel et visible.

L'extase comporte des degrés d'intensité dans la concentration, dans la violence de l'attention qui en est le facteur, et, conséquemment, dans l'anesthésie ou l'aliénation des sens. Aussi bien les auteurs de mystique distinguent l'extase complète ou incomplète selon qu'il y a abolition totale ou partielle de la sensibilité. Le cas de Beauraing s'éclaire à la lumière de ces principes. Entre les dates indiquées, entre 6 et 7 heures, à la tombée de la nuit, à de certains jours et pas du tout à d'autres, les enfants s'abattent sur le pavé et sont à ce point dominés, obsédés, absorbés par la forme qui leur apparaît, suspendue dans l'air, à une dizaine de mètres de la grotte, sous la branche arquée d'une aubépine rose, à ce point hors d'eux-mêmes qu'ils deviennent étrangers à ce qui les entoure, étrangers même, dans une grande mesure, totalement parfois, à leurs propres sens, à la sensibilité du tact, de la vue; d'autres fois, partiellement.

Nous avons sur ce point un relevé exact, dressé par le Dr Mustriaux, des expérimentations auxquelles se sont livrés, avec lui, ses confrères Lurquin, de Houyet, Goethals, de Hastière, Saint-Vireux, de Laroche. Je le reproduis en le résumant, mais en faisant observer que la brochure des Editions Rex, publiée avec une regrettable impatience, s'arrête à la date du 21 décembre.

Faits positifs — j'entends par là ceux qui témoignent de l'absence de communication avec le dehors et d'impassibilité. *Gilberte Voisin* et *Gilberte Degeimbre* n'ont pas du tout réagi à la morsure d'une flamme d'allumette, et celle-ci n'a laissé aucune trace d'érythème. Ce fait que le « théologien » d'un quotidien bruxellois a paru mettre en doute, a été, je le tiens de bonne source, confirmé par M. Mustriaux. *Gilberte* et *Fernande Voisin*, *Andrée Degeimbre* n'ont pas du tout réagi au pincement le plus énergique de leur chair pratiqué en différents endroits. *Gilberte Voisin* n'a manifesté aucune réaction au tapotage sur ses mains et sur sa face d'une pointe de lame de canif. *Gilberte* et *Andrée Degeimbre* ont gardé les paupières immobiles sous la projection à même les yeux d'une pile électrique.

Faits négatifs qui dénotent l'extase parfois incomplète. *Albert*

Voisin a réagi subito à la prise de son poignet par le D<sup>r</sup> Maistriaux qui voulait lui tâter le pouls. Gilberte Degeimbre s'est fait répéter plusieurs fois une question, mais enfin y a répondu : « Elle est si belle ». Le mardi 13 décembre, à l'interrogation du D<sup>r</sup> Maistriaux adressée à chacun des cinq voyants : « La vois-tu ? », tous ont répondu par un signe de tête affirmatif.

Le 14 décembre, Albert Voisin a spontanément écarté le bras du D<sup>r</sup> Saint-Vireux qui s'interposait dans son champ visuel entre son regard et l'Apparition. Le même fait s'est produit les 14 et 20 décembre.

A mon avis, et me réservant d'y revenir après enquête et informations supplémentaires, les faits positifs sont probants et décisifs en faveur de l'extase, ils sont les plus nombreux et les plus significatifs — surtout l'insensibilité de la main léchée par la flamme, attestée catégoriquement par Maistriaux « l'abolition du réflexe sous le pincement « aussi fort qu'il fût possible » de la chair vive, sous la projection de lumière électrique en pleins yeux. Il est indubitable que les fois où ces expérimentations médicales ont eu lieu, l'extase était complète, et il est vain d'en demander l'explication au raidissement contre la douleur dont les enfants n'ont donné aucun signe, ou à un état d'hyperexcitation nerveuse qui n'a pas été diagnostiqué.

\* \* \*

Ces faits donnés et dûment constatés, la question intéressante est celle-ci : est-ce que l'extase, l'état extatique, concentration des facultés et abolition de la sensibilité, ne peut pas dépendre d'une cause naturelle? Est-ce qu'il n'y a pas d'extase naturelle? Il ne s'agit pas de l'état hypnotique ou syncope, ces cas morbides sont exclus par la définition, car dans le somnambulisme naturel ou provoqué il n'y a pas énergique concentration des facultés, puisqu'une image insignifiante suffit à posséder une hystérique pendant sa crise, et si, d'autre part, un effort violent de la pensée peut aboutir à une défaillance corporelle, à cet effort succède bientôt l'engourdissement des facultés. L'état extatique requiert, au contraire, dans toute sa durée, la concentration maxima et l'anesthésie consécutive.

Mais ne dit-on pas que certains philosophes ou certains mathématiciens se plongent à une telle profondeur dans l'abîme de leurs pensées qu'ils semblent perdre l'exercice de leurs sens et résister aux excitations du dehors? Il serait oiseux de disserter sur la possibilité de pareille extase, mais il est plus logique de demander aux tenants de l'extase naturelle des faits constatés.

Or, il en faut convenir, les faits classiques, allégués partout, n'autorisent pas une conclusion favorable. Poulain les cite et les réfute pertinemment.

Il y a le prêtre Restitut qui, d'après saint Augustin, perdait l'usage de ses sens à volonté, mais le grave évêque ne nous dit pas s'il était hystérique ou charlatan.

Il y a le fameux Archimède, si absorbé par la recherche d'une solution mathématique, au moment de la prise de Syracuse, qu'il se laissa tuer par un soldat. N'était-il pas en extase? Non, il était distraité. Il vit s'avancer le soldat, il ne songea qu'à lui crier : « Ne dérange pas les cercles que j'ai tracés par terre », donc il gardait pleine communication avec le dehors, était si peu « hors de lui » qu'il traçait des cercles et adressait la parole à un visiteur.

Enfin, il y a Socrate dont Alcibiade a dit au cours d'un banquet, à la faveur de la chaleur communicative des banquets, qu'il était resté vingt-quatre heures immobile, perdu dans ses pensées, et cela dans le camp qui assiégeait Potidée ». Mais il y a plus fort : Pythagore, au dire de Marsile Ficin, a eu une léthargie de dix ans, Zoroastre une léthargie de vingt ans, Epiménide une léthargie de cinquante ans! Pas ombre de critique dans ces anecdotes familières aux Grecs pour symboliser quelques vérités ici, la profondeur de la pensée philosophique.

L'éminent D<sup>r</sup> Lefebvre, à la science duquel il nous est si doux de nous référer, parce qu'il fut une des grandes lumières de notre Faculté de médecine, a discuté ces faits, à l'occasion de Louise Lateau, et il a conclu que « l'histoire ne nous a pas conservé un seul exemple authentique « d'extase naturelle ». Pas un seul des faits cités ne résiste à la critique. D'en être réduit à ressasser toujours les mêmes anecdotes pour défendre l'extase philosophique ou scientifique, quand le monde regorge de savants, de physiiciens, d'abstracteurs de quintessences, c'est bien la preuve que la thèse ne tient pas. Le D<sup>r</sup> Lefebvre, cité par Poulain, remarque qu'on observerait aussi l'extase chez « le capitaliste qui calcule une opération qui le portera aux plus hauts sommets de la fortune ou le précipitera dans les ignominies de l'indigence ». L'extase

devrait même se produire, estime le judicieux savant belge, dans les conditions les plus vulgaires. « Ne voyons-nous pas tous les jours des entraînements d'une impétuosité incomparable? Quand les ardeurs des sens s'ajoutent aux ardeurs de l'âme, n'en résulte-t-il pas une passion demi-bestiale, demi-humaine, dont la violence nous épouvante? » De telles passions devraient produire l'aliénation des sens. Il n'en est rien. En résumé, il est inexact de chercher l'origine de l'extase dans un excès d'attention, un entraînement des sens ou des pensées, dans l'exaltation de l'imagination. Poulain libelle ainsi la conclusion de son étude : *L'extase vraie, d'origine purement psychique, en dehors de toute maladie du système nerveux, est un mythe*. Je me garderai bien de faire chorus, devant cet état de la science, avec les savants rationalistes qui en arrivent à ranger les extases des saints, notamment de saint François d'Assise, parmi les extases naturelles et en sont réduits à expliquer Thérèse d'Avila et les sublimes extases qu'elle a décrites par l'hystérie, cette tarte à la crème des dissertations de ces messieurs. Il faut répéter le défilé du P. Poulain au sujet des stigmates : « Vous prétendez que les stigmates sont dus à l'auto-suggestion et les extases pareillement ; je saute par-dessus toutes vos théories, je ne vous demande qu'un seul fait authentique, une extase d'origine purement profane, produite en dehors de toute idée religieuse. » On a beau presser l'adversaire, il n'a jamais répondu que par les faits abracadabrants de bouddhistes hindous. Mais comment assimiler à la contemplation mystique la diminution ou la cessation de la pensée qui caractérise l'exercice de contemplation hindoue, allant parfois jusqu'à l'immobilité physique? Ces bouddhistes parviennent « à se procurer une contrefaçon d'extase, un état comateux qui imite le sommeil, à respiration presque nulle, des animaux hibernants, tels que les ours et les marmottes. On est alors plongé dans le grand Tout, c'est-à-dire dans le grand Rien. »

Si donc l'extase des voyants de Beauraing est scientifiquement reconnue, et, à en juger par les constats médicaux, elle paraît fait acquis, elle ne peut être expliquée autrement que par une action surnaturelle. Il sera intéressant de la rechercher.

(A suivre.)

J. SCHYRGENS.

## Concerts spirituels à Bruxelles

### 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CONCERTS D'ABONNEMENT

(SALLE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS)

4 et 5 février 1933, à 14 h. 1/2 :

#### LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU

de J. S. BACH.

Direction de M. Louis De Vocht, chef d'orchestre des Nouveaux Concerts, directeur de la chorale « Cecilia » d'Anvers.

Solistes : M<sup>me</sup> Claudine-Marie Bcons, des Concerts Colonne et Lamoureux; M<sup>me</sup> Théodora Versteegh, du Concertgebouw d'Amsterdam; M. Maurice Weynandt, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles; M. Willem Ravelli, du Concertgebouw d'Amsterdam; M. Maurice De Groot, des Concerts Colonne.

Chœur des CONCERTS SPIRITUELS et chœur d'enfants de l'INSTITUT NOTRE-DAME de Cureghem.

13 et 14 mai 1933, à 14 h. 1/2 :

#### LE REQUIEM, de HECTOR BERLIOZ.

Pour orchestre, fanfares, ténor solo et chœurs.

Direction de M. Maurice Weynandt, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles.

Ténor solo : M. Fred Anspach.

#### CHŒUR DES CONCERTS SPIRITUELS

Ensemble de 450 exécutants.

Pour ces concerts : ORCHESTRE S'PHONIQUE DE BRUXELLES.

(Dir. M. D. Defauw.)

**Avis important.** — Les œuvres figurant au programme des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> concerts de la saison 1932-1933 nécessitent un très grand nombre de chanteurs.

Les personnes, dames et messieurs, douées de qualités musicales, sont invitées à se faire inscrire immédiatement au secrétariat de la Société, avenue Emile Béco, 69, à Ixelles.

#### PRIX DES ABONNEMENTS AUX 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CONCERTS

Corbeille . . . . .	90 fr. la place.	Fauteuil de loge	40 fr. la place.
Fauteuil, centre . . . . .	70 » »	Galerie de face	
Fauteuil, côté . . . . .	50 » »	(1 <sup>re</sup> série) . . . . .	.30 » »
Loge de face . . . . .	60 » »	Galerie de côté . . . . .	.20 » »
Loge de côté . . . . .	50 » »	Galerie de face	
Balcon de face . . . . .	54 » »	(2 <sup>e</sup> série) . . . . .	.14 » »
Balcon de côté . . . . .	40 » »		

Billets par concert séparé : de 7 à 45 francs.

Les abonnements sont en vente tous les jours au bureau de location du Palais des Beaux-Arts, rue Ravenstein, de 11 à 17 heures. (tél. : 11.13.74). Les demandes peuvent être envoyées par écrit et le paiement préalable peut se faire par compte chèques postaux.

# COUSEMANS

**JOAILLIER ET ORFÈVRE**  
**DE L.L. M.M. LE ROI ET LA REINE**  
 25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES

## CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
 Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
 (taux variable) Coffres-Forts

### Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles  
 Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;  
 Parvis St-Gilles, St-Gilles ;  
 Square Sainctelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;  
 Place Liedts, 18, Schaerbeek ;  
 Rue du Bailly, 79, Ixelles.